

COMMUNE DE LÈGE - CAP FERRET

DOSSIER DE DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME



1. ACCÈS ET CIRCULATION

A. Signalisation routière touristique.....	p. 6
B. Dénivellement sur la commune.....	p. 7
C. Dessertes de la commune par les transports.....	p. 7/12

2. CIRCULATION DANS LA COMMUNE TOURISTIQUE

A. Desserte des principaux lieux touristiques.....	p. 14/16
B. Jalonnement de l'accès à l'Office de Tourisme.....	p. 17
C. Diffusion de l'information sur les différents modes de desserte.....	p. 18/19

3. HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE

A. Diversité de l'hébergement touristique marchand.....	p. 22
B. Des hébergements classés à plus de 70%.....	p. 22
C. Présence d'une offre hôtelière marquée ou labellisée.....	p. 23/24

4. ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES

A. Présence d'un service permanent d'information touristique.....	p. 26/33
B. Présence d'un bureau de tourisme dans le cadre d'un EPCI.....	p. 33
C. Classement de l'Office du Tourisme.....	p. 33

5. PRÉSENCE DE SERVICES DE PROXIMITÉ SUR LA COMMUNE

A. Présence de commerces de proximité dans un rayon de 20 minutes.....	p. 35
--	-------

6. ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Thématique SPORTS

A. Organisation au moins d'une activité journalière.....	p. 38/39
B. Équipements dédiés à une ou plusieurs activités.....	p. 39/41
C. Respect des cinq conditions pour la thématique :	p. 41/48
• Présence d'un commerce offrant du matériel sportif à la personne ou un service adapté	
• Établissement d'activités dispensant une prestation d'encadrement	
• Présence d'au moins un équipement défini dans la nomenclature du recensement national	
• Présence de zones de mouillages destinées aux bateaux de plaisance	
• Présence de plages surveillées avec affichages réglementaires	

Thématique CULTURE ET PATRIMOINE

A. Organisation au moins d'une activité journalière.....	p. 49/50
B. Présence d'au moins un équipement dédié à une activité et si possible à plusieurs activités.....	p. 51

C. Respect des trois conditions pour la thématique : p. 52/55

- Présence et mise en valeur d'un monument historique ou classé
- Organisation d'un évènement culturel annuel
- Organisation d'un circuit de visite culturelle de la commune touristique

Thématique GASTRONOMIE

A. Organisation au moins d'une activité journalière..... p. 56

B. Présence d'au moins un équipement dédié à une activité et si possible à plusieurs activités..... p. 56

C. Respect des trois conditions pour la thématique : p. 57/58

- Présence d'au moins un restaurant gastronomique répertorié dans un guide national
- Présence de productions alimentaires artisanales ouvertes aux clientèles touristiques pour la présentation de leur fabrication de produits locaux
- Organisation d'un évènement annuel de mise en marché des produits gastronomiques

Accessibilité des espaces, équipements, sites touristiques aux personnes handicapées..... p. 59

7. URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE

A. Existence d'un PLU ou d'un POS applicable..... p. 62

B. Des mesures favorisant les déplacements économes et les moins polluants et la réalisation d'aires de stationnement adaptées..... p. 63/65

C. Présence d'espaces verts équipés et et d'une zone naturelle susceptible d'accueillir les visiteurs..... p. 66/69

D. Réalisation par la commune touristique d'au moins une action de mise en valeur ou de protection : p. 70/74

- Valorisation des espaces publics
- Valorisation du patrimoine monumental et naturel

8. HYGIÈNE ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

A. Absence d'infraction aux législations et réglementations sanitaires..... p. 76

B. Ramassage des ordures ménagères..... p. 76/77

C. Présence de sanitaires publics gratuits..... p. 78

D. Présence de poubelles sur les lieux touristiques..... p. 79/80

9. STRUCTURES DE SOINS

A. Professionnels de santé dans un rayon de 20 minutes de trajet automobile..... p. 82/84

B. Plan d'évacuation des malades et des blessés..... p. 84

10. SÉCURITÉ

A. Présentation de l'organisation dédiée à la sécurité en période estivale..... p. 86/89

1

ACCÈS ET CIRCULATION



A. Signalisation routière touristique..... p. 6
B. Déneigement sur la commune..... p. 7
C. Dessertes de la commune par les transports..... p. 7/12



A Présence d'une signalisation routière touristique de jalonnement visible et lisible implantée sur le territoire de la commune touristique

LA SIGNALISATION ROUTIÈRE DE JALONNEMENT

Cette compétence relève du Conseil Départemental de la Gironde et fait l'objet d'un cadre réglementaire précis. Elle concerne l'indication de lieux à l'entrée des agglomérations, villages hameaux, équipements ou sites d'intérêt.

A Lège-Cap Ferret, l'ensemble des villages du nord au sud (de Lège au Cap Ferret) fait l'objet d'une signalisation de jalonnement.

Des sites ou équipements d'intérêt sont également indiqués (Phare du Cap Ferret, jetée de Bélisaire, quartiers ostréicoles, plages) ou services comme l'Office de Tourisme.



LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS

Parallèlement, la mairie de Lège-Cap Ferret a engagé depuis 1995 une réflexion globale de la signalisation directionnelle des équipements sur son territoire, visant à réduire et à harmoniser l'ensemble des supports existants.

L'usage a démontré que des installations indispensables à l'information et au commerce local pouvaient entraîner une pollution visuelle importante, dès lors qu'elles n'étaient pas rigoureusement encadrées.

Un dispositif de signalisation est donc mis en œuvre par la ville, selon des critères précis. Il permet d'indiquer équipements et services susceptibles de répondre aux attentes des visiteurs :

- les équipements sportifs
- les hébergements touristiques (campings, hôtels...)
- les équipements culturels (médiathèques, salles de spectacle...).



ANNEXE 1 : plan de signalisation routière touristique

B En zone de montagne moyens mis en œuvre pour le déneigement

La commune de Lège-Cap Ferret n'est pas concernée par ce critère.

C Pendant la période touristique, desserte de la commune depuis une gare ou un aéroport, par des transports collectifs ou privés

Si la période touristique s'étend du mois d'avril au mois de septembre, grâce notamment aux vacances de printemps, aux ponts du mois de mai et à la proximité de la commune avec l'agglomération bordelaise, on considère néanmoins que la haute période touristique se situe entre les mois de juin et début septembre. Quelques éléments statistiques ci-dessous viennent illustrer ce propos.

LA FRÉQUENTATION DE LA COMMUNE À PARTIR D'ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Les comptages de véhicules 2015

Des relevés quotidiens effectués en juillet 2015 sur la route départementale 106 ont permis de comptabiliser l'entrée dans la commune de 4500 véhicules/jour en moyenne.

Des relevés mensuels réalisés en 2015 à différentes périodes de l'année et sur 2 points de la Presqu'île : villages de Claouey et des Jacquets montrent là encore des variations importantes de flux dans l'année.

Claouey > Février : 71 000 véhicules

Juillet : 134 819 véhicules, soit une augmentation de 90%

Les Jacquets > Janvier : 41 633 véhicules

Août : 120 041 véhicules, soit une augmentation de 180%

Les comptages de l'ONF sur les parkings des plages

Sur les parkings des plages du Grand Crohot, au nord de la commune, près de 100 000 véhicules ont été comptabilisés du 1er juillet au 31 août 2015.



CHIFFRES CLÉS O.N.F PARKINGS DU GRAND CROHOT OCÉAN

du 1 juillet au 31 août 2015

Cumul de la période analysée : 95 539

Moyenne journalière : 1 541

Jour de la semaine le plus fréquenté : dimanche

Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :

1. Vendredi 21 août 2015 (4 196)

2. Samedi 29 août 2015 (3 794)

3. Dimanche 30 août 2015 (3 208)



La fréquentation de l'Office de Tourisme et du Point d'Information saisonnier

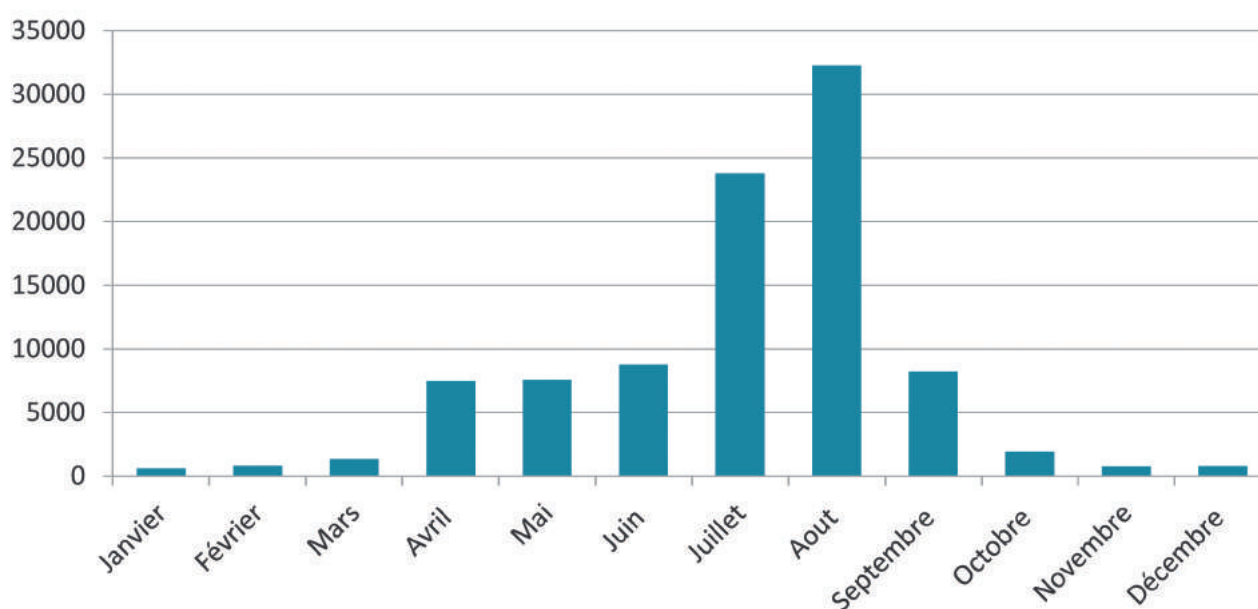
L'Office de Tourisme à Claouey est ouvert toute l'année pendant 319 jours.

Il accueille 52 361 personnes par an, mais 77% de la fréquentation est enregistrée sur la période allant de juin à septembre.

Le Point d'Information du Cap Ferret, à vocation saisonnière, est ouvert d'avril à septembre avec 40 000 visiteurs environ. Là encore, 86% de la fréquentation s'établit entre juin et septembre.

2015	NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES		
	Office de Tourisme Claouey	Point Info Saisonnier Cap Ferret	TOTAL
Janvier	617	Fermé	617
Février	804	Fermé	804
Mars	1 375	Fermé	1 375
Avril	5 181	2 263	7 444
Mai	4 111	3 465	7 576
Juin	5 230	3 555	8 785
Juillet	12 193	11 581	23 774
Aout	14 248	18 000	32 248
Septembre	5 158	3 049	8 207
Octobre	1 910	Fermé	1 910
Novembre	757	Fermé	757
Décembre	777	Fermé	777
TOTAL	52 361	41 913	94 274

Fréquentation Office de Tourisme et Point Info Saisonnier en 2015



Source : Bâtiments équipés de compteurs électroniques

La fréquentation du Phare du Cap Ferret

La visite touristique du **Phare du Cap Ferret** est gérée par l'Office de Tourisme.

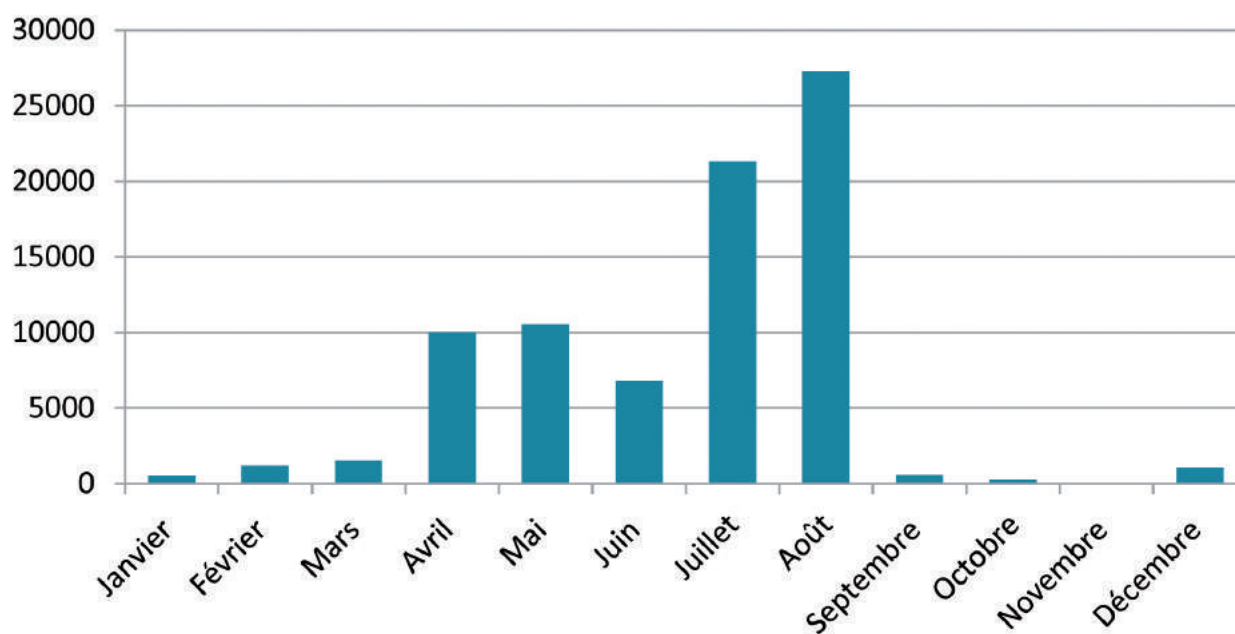
Un comptage précis des visiteurs est établi à partir de la billetterie délivrée à l'entrée du site.

En 2015, plus de 81 000 personnes ont visité le Phare du Cap Ferret dont plus de 60% entre juin et septembre.

N.B : le peu de fréquentation en septembre 2015 est exceptionnel, dû à des travaux de la lanterne ne permettant pas l'ascension au sommet par le public.

2015	NOMBRE ENTREE PAYANTES								NOMBRE ENTREE GRATUITES			NOMBRE TOTAL ENTREES (=visiteurs)
	Adulte individuel	Enfant individuel	Adulte résident	Enfant résident	Adulte groupe	Enfant groupe	Forfait séjour	CityPass OT Arc	Enfant -4ans	Personnes invitées	Accompagnants groupes	
JANVIER	435	74	9	6	0	0	0		19	0	0	543
FEVRIER	864	259	7	4	23	0	0		42	5	0	1204
MARS	1038	126	10	1	37	195	0		44	17	38	1506
AVRIL	6713	2215	30	16	80	466	2		412	3	82	10019
MAI	7638	1413	35	12	246	628	0		460	12	94	10538
JUIN	4654	383	23	14	309	940	2		270	28	168	6791
JUILLET	14841	5236	30	13	106	194	1	9	862	11	37	21340
AOÛT	19374	6412	44	5	78	0	0	20	1355	5	5	27298
SEPTEMBRE	286	18	0	0	137	127	0	0	8	3	8	587
OCTOBRE	135	71	0	0	28	0	0	2	1	6	0	243
NOVEMBRE	14	8	0	0	0	0	0	0	0	10	0	32
DECEMBRE	803	207	23	1	0	0	0	0	20	0	0	1054
TOTAL VISITEURS 2015	56795	16422	211	72	1044	2550	5	31	3493	100	432	81155

Fréquentation du Phare du Cap Ferret en 2015



Source : Billetterie visite Phare du Cap Ferret

Les nuitées dans la commune

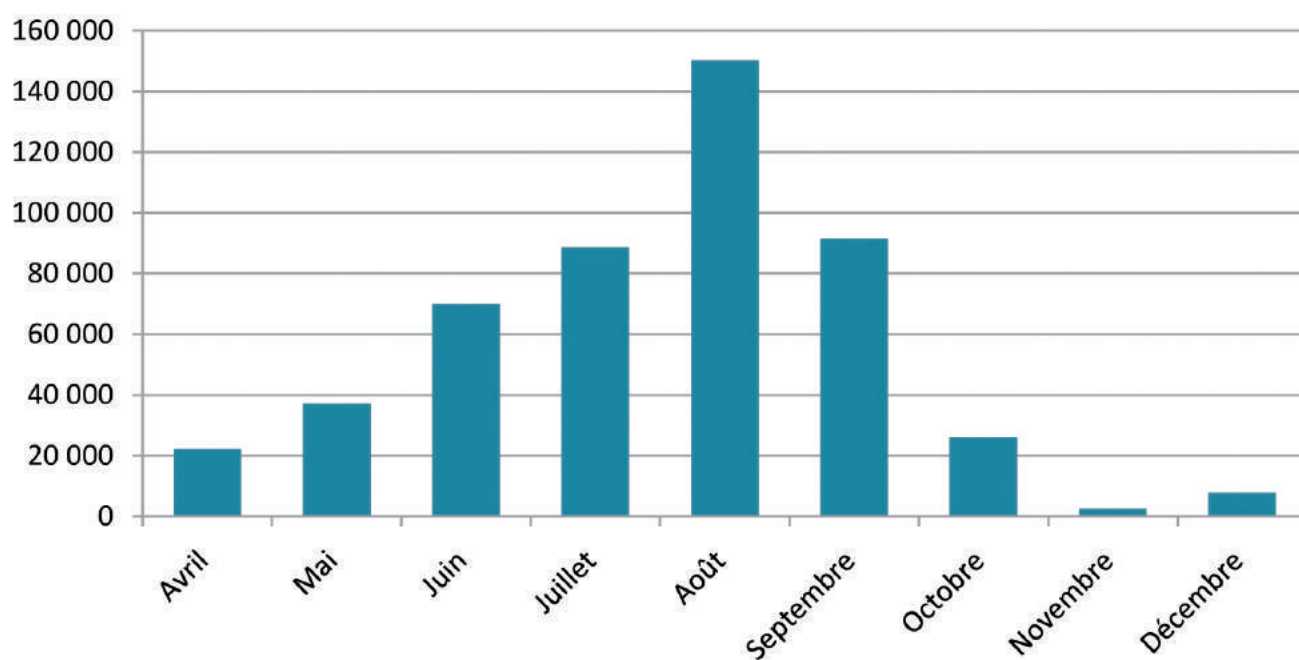
Le nombre précis des nuitées dans la commune s'avère difficile à identifier. En effet le poids des résidences secondaires et leur taux d'occupation n'est pas réellement mesuré.

Nonobstant, la collecte de la taxe de séjour par l'Office de Tourisme et les nuitées associées déclarées par

les propriétaires ou gestionnaires d'hébergements, permettent de mesurer la montée en charge de la fréquentation dans l'année et de constater que plus de 64% des nuitées sont réalisées dans la période de juin à septembre.

Nuitées déclarées	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2015
Locations meublées	205	239	559	1 004	8 388	6 221	5 300	1 246	1 508	24 670
Agences immobilières	362	167	677	5 323	12 695	2 439	147		3 640	25 450
Chambres d'hôtes	472	914	1 326	1 413	2 148	1 645	1 887	884	2 78	10 967
Hôtels	2 675	4 446	4 561	5 549	6 775	5 281	2 613	763	556	33 219
Campings	13 384	25 164	50 773	71 925	100 808	71 920	12 557			346 531
VVF	4 219	4 727	11 145	11 500	11 787	6 979	6 027		2 160	58 544
Résidences de tourisme	821	1 377	1 211	4 013	4 183	2 927	2 520	618	778	18 448
TOTAL	21 933	36 795	69 693	88 223	149 896	91 191	25 751	2 265	7 412	493 159

Les nuitées de la taxe de séjour en 2015



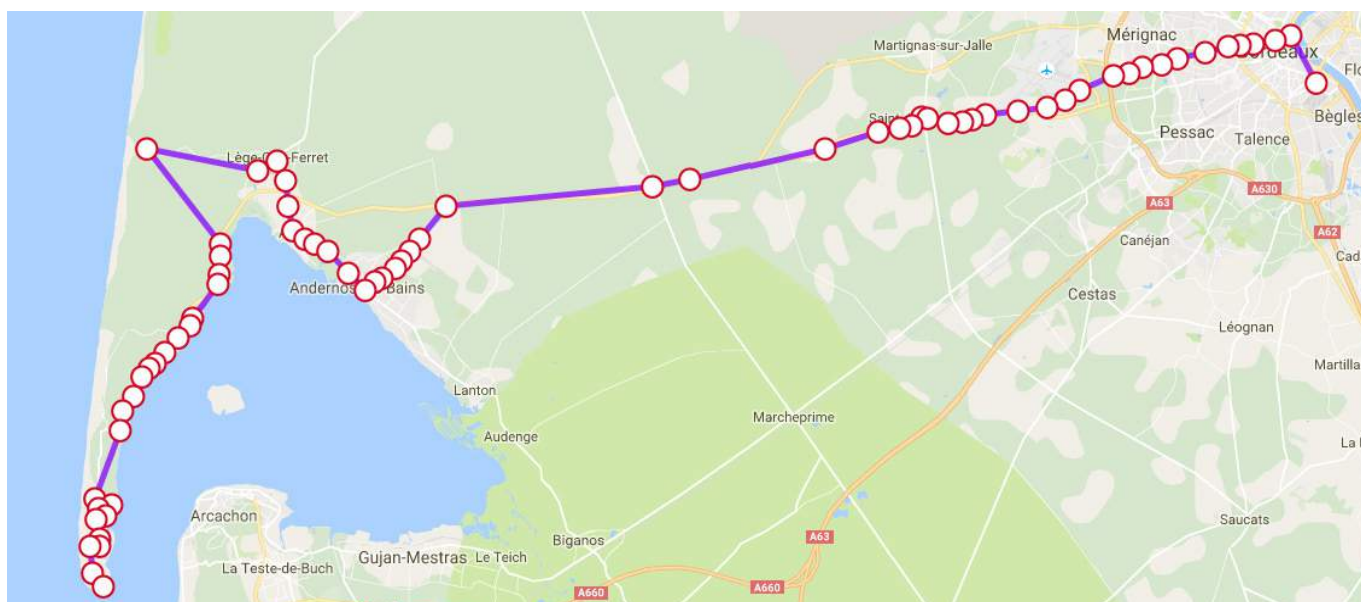
LA DESSERTE DE LA COMMUNE À PARTIR DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le réseau d'autobus TransGironde

Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean et le centre de Bordeaux, la commune de Lège-Cap Ferret est desservie par le réseau TransGironde (ligne 601) qui s'arrête dans chacun des villages de la commune tous les jours, toute l'année avec une quinzaine de rotations par jour.

Sur la période de juillet et août, 15 rotations supplémentaires sont assurées.

Sur cette même période, une ligne complémentaire dessert la plage océane du Grand Crohot, au nord de la commune.



Source : TransGironde - ligne 601

Les liaisons avec l'aéroport de Bordeaux-Mérignac s'opèrent également par ce réseau. Une ligne part de l'aéroport tous les jours, toutes les 15 minutes (ligne 01) et une correspondance est assurée avec la ligne 601 desservant la commune de Lège-Cap Ferret.

Depuis la ville de Belin-Beliet, la ligne 610 permet également d'accéder à la commune toute l'année, tous les jours, à raison de 4 ou 5 rotations en moyenne. En complément, du 1er juillet au 31 août, la ligne 611 assure 4 rotations par jour entre Lacanau et Lège-Cap Ferret.

+ LES PLUS

DES BUS CONNECTÉS

Tous les autobus de la ligne 601 sont équipés d'un réseau Wifi, atout supplémentaire pour le confort des visiteurs.

Lège-Cap Ferret a été la première commune de Gironde desservie par des bus dotés d'une connexion gratuite et sécurisée.

La desserte de la commune par voie maritime

Dans le cadre d'un marché public, un opérateur de transport maritime assure la liaison par navettes maritimes entre Arcachon et le Cap Ferret toute l'année. Ce dispositif permet la correspondance avec les arrivées de trains TER et du TGV Paris en gare d'Arcachon.

Ce service offre en outre la possibilité à tous les visiteurs du Sud Bassin et des Landes de se rendre sur la Presqu'île par un autre moyen que la voiture dont l'usage est parfois dissuasif en haute saison touristique.

Des départs de navettes à partir de 9h, toutes les 2 heures de septembre à juin, puis toutes les heures en juillet et août avec une rotation à minuit, permettent de répondre à de multiples demandes des usagers.

Sur la période du 1 juillet au 31 août, un deuxième point d'entrée sur la Presqu'île, au village du Canon, est desservi par les navettes maritimes depuis Arcachon, avec 3 rotations par jour.

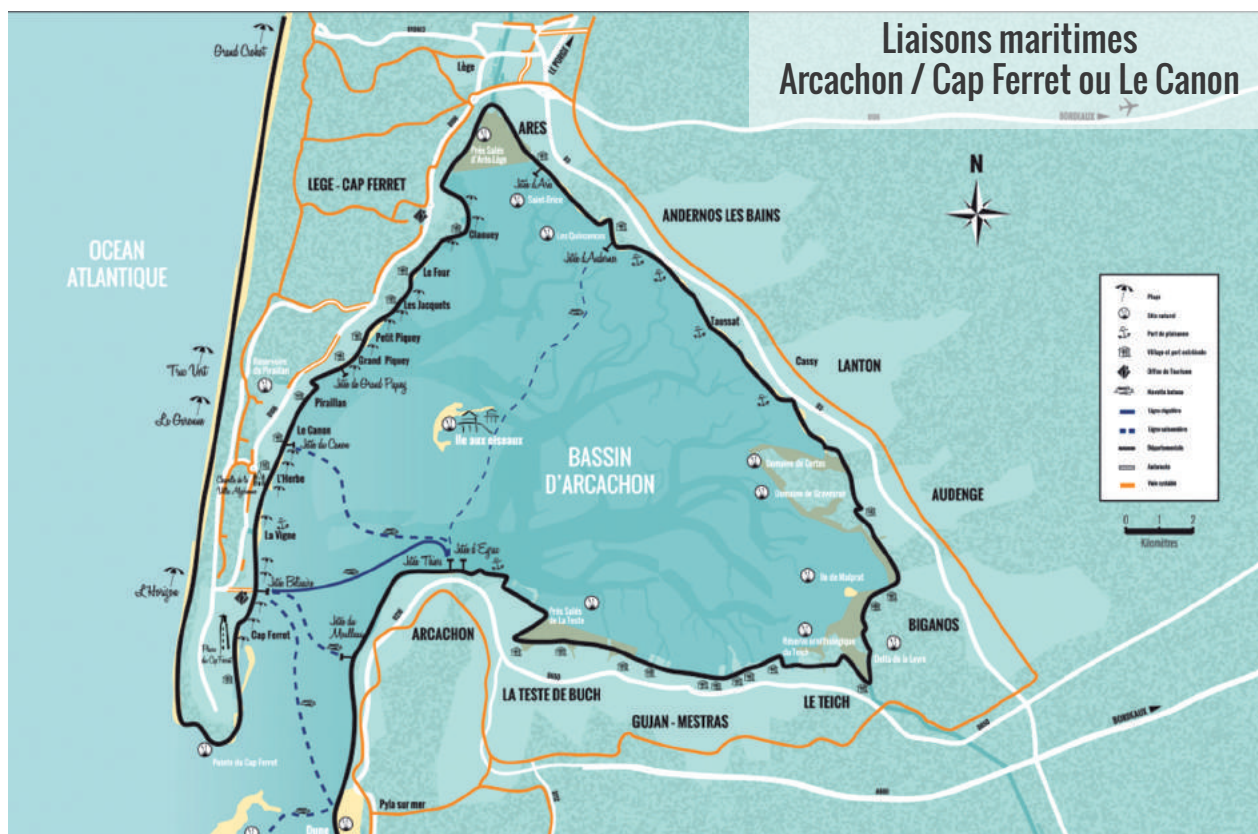
Plus de 400 000 personnes par an foulent le sol de la jetée Bélisaire au Cap Ferret pour embarquer ou débarquer. En vue d'assurer le plus grand confort des usagers,

Le ponton de Bélisaire version 2016 : plus grand, plus sûr



Source : Revue Municipale de Lége-Cap Ferret

le ponton réalisé en 2004 qui avait subi les assauts de la mer a été remplacé en 2016 par un nouvel ouvrage. Le montant des investissements pour la commune s'élève à 490 000 €.



ANNEXE 2 : fiche horaire de TransGironde (transport bus)
ANNEXE 3 : fiche horaire UBA (transport maritime)

2

CIRCULATION DANS LA COMMUNE

A. Desserte des principaux lieux touristiques..... p. 14/16

B. Jalonnement de l'accès à l'Office de Tourisme..... p. 17

C. Diffusion de l'information sur les différents modes de desserte..... p. 18/19



A Desserte des principaux lieux touristiques par des transports collectifs ou des cheminements piétonniers sécurisés

LES TRANSPORTS COLLECTIFS DESSERVANT LES PRINCIPAUX LIEUX TOURISTIQUES

Le réseau d'autobus TransGironde

Le réseau d'autobus TransGironde (ligne 601) qui assure la liaison quotidienne Bordeaux / Cap Ferret dessert l'ensemble des villages et points d'intérêts de la commune : Lège / Claouey / Le Four / Les Jacquets / Petit Piquey / Grand Piquey / Pirailan / Le Canon / L'Herbe / Cap Ferret.

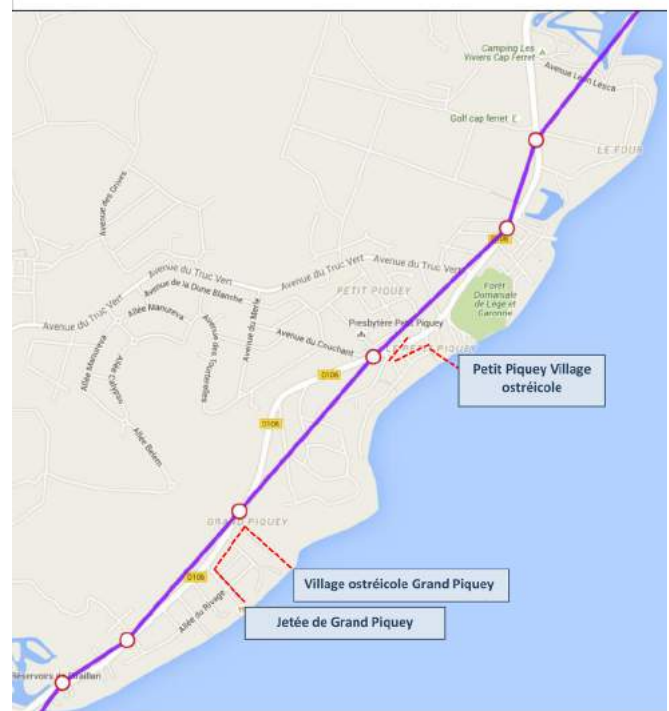
Le nombre important de points de desserte dans chacun des villages et les aménagements importants de voies vertes permettent aux usagers de rejoindre à pied tous les sites d'intérêt de la commune (équipements sportifs, villages ostréicoles, jetées d'embarquement en bateau...).

VILLAGE DE CLAOUEY



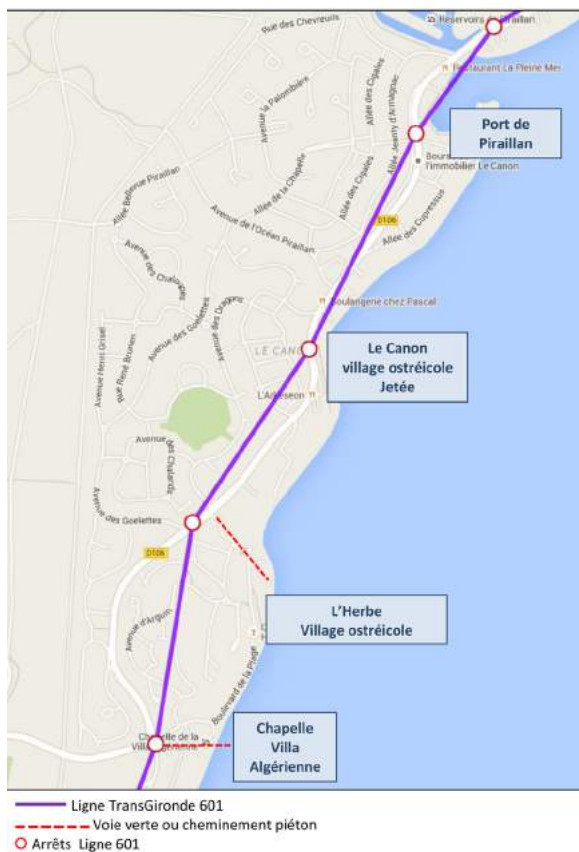
- Ligne TransGironde 601
- - - Voie verte ou cheminement piéton
- Arrêts ligne 601

VILLAGES DU FOUR – PETIT PIQUEY – GRAND PIQUEY



- Ligne TransGironde 601
- - - Voie verte ou cheminement piéton
- Arrêts Ligne 601

VILLAGES DE PIRAILLAN - CANON - L'HERBE



VILLAGE DU CAP FERRET



Le Tramway du Cap Ferret, produit touristique et moyen de transport collectif

Le train sur rail aussi appelé tramway du Cap Ferret a été mis en service en 1954.

Au-delà de son attractivité pour des balades touristiques, le petit train est aussi utilisé pour du transport absolu reliant les rives du Bassin et les plages océanes dans le village du Cap Ferret.

Plus de 40 000 personnes l'empruntent chaque année et la grande majorité d'entre elles arrivent d'Arcachon par bateau. Le tramway fonctionne de mars à novembre avec des horaires et un nombre de rotations adaptés à la période, la fréquentation touristique et les arrivées des bateaux depuis Arcachon.



TRAIN DU CAP FERRET

Aller-retour : 6 € adulte - 4,50 € (-10 ans)

Aller simple : 4 € adulte - 2,50 € (-10 ans)

Groupe sur demande

☎ 05 56 60 60 20 / 06 13 21 86 73
www.petittrain-capferret.com

Départ Bélièvre
 Départ Océan

du 26/03 au 02/07	14h30 - 14h50 - 15h10 - 15h30 - 15h50 - 16h05 - 16h25 - 16h40 - 17h10 - 17h30
du 29/08 au 02/10	
du 05/06 au 01/07	11h30 - 11h50 - 14h30 - 14h50 - 15h10 - 15h30 - 15h50 - 16h05 - 16h25 - 16h40 - 17h10 - 17h30 - 17h50 - 18h10
du 30/08 au 11/09	
du 03/07 au 28/08	10h30 - 10h45 - 11h15 - 11h30 - 11h50 - 12h05 - 12h30 - 12h45 - 14h10 - 14h30 - 14h50 - 15h10 - 15h30 - 15h45 - 16h10 - 16h30 - 16h50 - 17h10 - 17h30 - 17h45 - 18h00 - 18h15 - 18h30 - 18h45
du 03/10 au 01/11	14h35 - 15h05 - 15h35 - 16h05 - 16h35 - 17h05

LES MOYENS DE DÉPLACEMENT NON POLLUANTS

Les voies vertes et cyclables de la commune

La commune de Lège-Cap Ferret a développé un important réseau de voies vertes (cyclistes et piétons) et pistes cyclables, dans le cadre de politiques partenariales avec le Conseil Départemental de la Gironde et l'Office National des Forêts (ONF).

Au total, presque 60 km de voies sécurisées existent soit en forêt, soit en zone agglomérée avec des voies indépendantes ou clairement balisées.

L'ensemble de ce réseau permet de circuler dans toute la commune et de rejoindre les pôles d'intérêt touristique : les plages océanes ou du Bassin, les équipements sportifs, les quartiers ostréicoles, les sites majeurs (Phare du Cap Ferret, Réservoirs de Pirailan, Réserve naturelle des Prés Salés d'Arès-Lège).

Ce réseau permet en outre, de circuler entre les stations desservies par la ligne d'autobus TransGironde et les pôles d'activité de la commune.

Au-delà, ces voies constituent un atout majeur de l'attractivité touristique de la commune. Parmi les motivations des prospects, la présence d'un tel réseau joue un rôle déterminant dans le choix de la destination Lège-Cap Ferret pour du loisir et comme support de déplacement «vert».

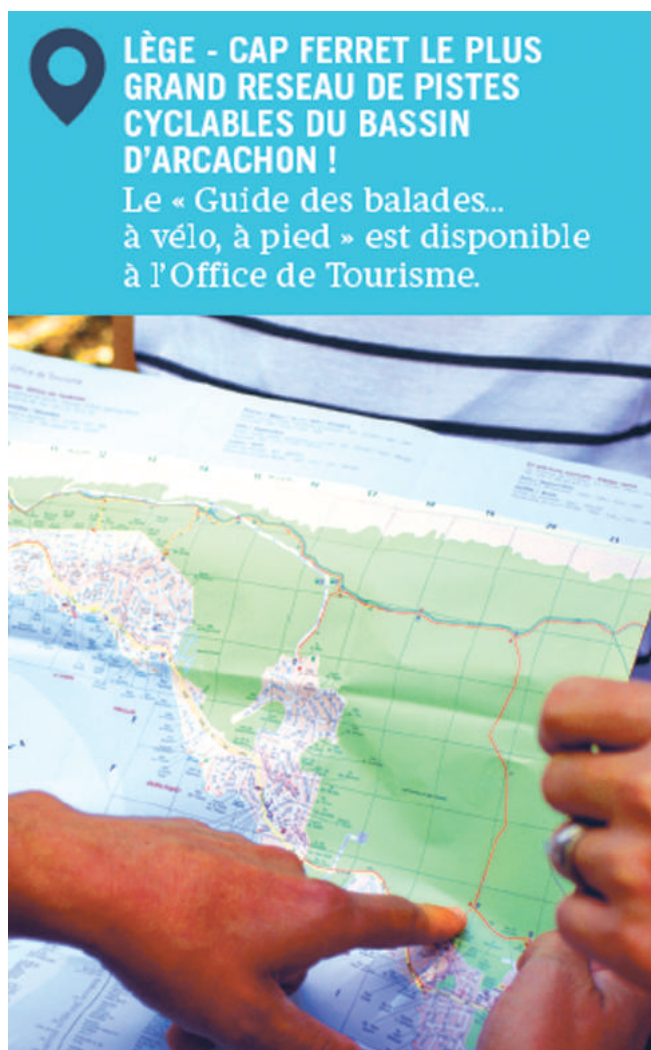
+ LES PLUS

DES LABELS POUR L'ACCUEIL DES CYCLISTES



Certains opérateurs touristiques locaux mettent en œuvre des stratégies d'entreprises (mise à disposition de vélos, partenariat avec des réparateurs de cycles, dépannage à tout moment sur une piste de la commune...) en vue d'obtenir des labels du type : « Accueil Vélo », « Ville et Territoire vélo-touristique ».

La commune compte en outre une quinzaine de commerces assurant la location de vélos. Le prêt de vélos dans les locations saisonnières ou les chambres d'hôtes de la commune est aussi une pratique courante.



Dans les plans de ville édités par l'Office de tourisme, figure un tracé précis des voies vertes, actualisé chaque année en fonction des réalisations de la commune ou de l'ONF. L'Office de Tourisme édite par ailleurs un guide des circuits de balades qui peuvent être embarqués sur des appareils mobiles à partir de QR Codes.



ANNEXE 4 : plan de ville avec réseau des voies vertes

B Jalonnement de l'accès à l'Office de Tourisme depuis l'entrée de la commune touristique

Afin de faciliter l'accès et la localisation de l'Office de Tourisme, des panneaux de signalisation précisant la distance sont placés sur les principaux axes routiers de la ville à partir de chacune de ses entrées (en venant depuis Le Porge par la D3 et depuis Arès et Bordeaux par la D106).

Le fléchage de proximité est identique aux panneaux de signalisation, il est situé sur le rond-point de Claouey à 400 mètres de l'Office de Tourisme.



Entrée dans la
commune depuis
ARES (BORDEAUX)
par la D106

Entrée dans la
commune depuis
LE PORGE par la D3



C Pendant les périodes touristiques, diffusion par l'Office de Tourisme ou ses différents relais, dans les principaux lieux touristiques de l'information concernant les modes de desserte collectifs, individuels publics et privés

DES RELAIS D'INFORMATION SUR LA COMMUNE

Des relais d'information publics

Compte-tenu de la configuration de la commune qui s'étend sur plus de 25 km et afin d'assurer une information de qualité aux visiteurs, des relais à l'Office de Tourisme ont été mis en place pour diffuser les horaires des transports TransGironde, les horaires des navettes maritimes collectives, les coordonnées des opérateurs de taxis : auto, moto et bateau.

Aux côtés de l'Office de Tourisme de Claouey ouvert toute l'année et du Point Information saisonnier du Cap Ferret, le dispositif prévoit la diffusion de l'information :

- à Lège, auprès de la mairie centrale,
- au village du Canon, dans une mairie annexe,
- au village du Cap Ferret, dans une mairie annexe.

Des relais d'information privés sur la commune

De nombreux opérateurs privés, dont ceux du secteur de l'hébergement ainsi que les loueurs de vélos (15 sur la commune), sont aussi des relais d'information de l'Office de Tourisme.

Afin que l'ensemble des prestataires puisse diffuser une information actualisée, l'Office de Tourisme organise une fois par an (au mois d'avril) une demi-journée de présentation et d'échanges des différents supports d'informations concernant les transports et les dessertes de la commune.

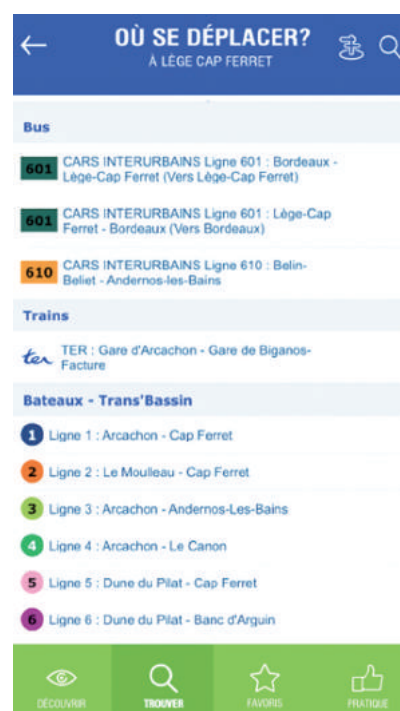
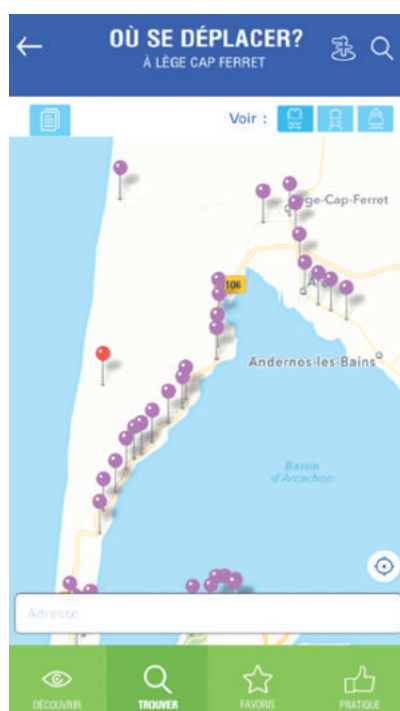


L'information sur les moyens de transports de la commune est portée dans divers supports édités par l'Office du Tourisme ou par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) :

- le «**Guide des activités**» de l'**Office de Tourisme** mentionne page 67 les horaires des navettes maritimes, informe page 51 des horaires du Tramway du Cap Ferret et page 70 des coordonnées des taxis bateau, moto et auto,
- les horaires de bus sont édités par le **Conseil Départemental** et mis à disposition en nombre,
- le **site Internet de l'Office de Tourisme** www.lege-capferret.com affiche les moyens de transports et renvoie pour chacun d'eux sur les informations précises diffusées par les différents opérateurs (bus, bateau...), avec possibilité de téléchargement des documents,



- l'**application tourisme du Bassin d'Arcachon** réalisée par le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) mentionne tous les moyens de déplacement à l'échelle des 10 communes.



3

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE LA COM



COMMUNE

A. Diversité de l'hébergement touristique marchand.....	p. 22
B. Des hébergements classés à plus de 70%.....	p. 22
C. Présence d'une offre hôtelière marquée ou labellisée.....	p. 23/24



A Présence de deux natures différentes d'hébergements touristiques marchands représentant deux niveaux catégoriels différents. Les unités classées doivent représenter au moins 70%.

Les hébergements marchands dans la commune de Lège-Cap Ferret sont présentés dans le tableau ci-après, montrant aux moins deux natures d'hébergement et de catégories différentes.

Classement	Non classés en nombre d'établissements	1*	2*	3*	4*	Capacité en lits
Hôtellerie	7		3	1	1	308
Hotellerie de Plein Air		1	3	2	3	10 188
Chambres d'hôtes (épis)	75					150
Résidence hôtelière	1				1	372
VVF	1				1	1097
Meublés de Tourisme						400
Résidences de Tourisme	2					137

B Classement des hébergements marchands

Les hébergements classés, selon les référentiels en vigueur, représentent + de 96% du nombre total de lits marchands.

Type hébergement	Nombre lits	Nombre lits classés
Hôtellerie	308	168
Hôtellerie de plein air	10 188	10 188
Chambres hôtes	150	0
Villages vacances	1097	1097
Résidence hôtelière de Tourisme	372	372
Meublés de tourisme	400	400
Résidences de Tourisme	137	0
Total	12 652	12 225

À ces hébergements marchands, il convient d'ajouter les résidences secondaires (35 000 lits) qui constituent un réservoir important d'unités de logements.

ANNEXE 5 : tableau des capacités d'hébergements par rapport à la population permanente

ANNEXE 6 : fiches des classements hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances, hôtellerie de plein air

ANNEXE 7 : fiche des classements des meublés de tourisme

C Présence d'une offre hôtelière marquée ou labellisée

Il n'existe pas dans la commune de Lège-Cap Ferret une offre d'hôtellerie labellisée ou marquée.

Les équipements hôteliers de la commune sont d'une manière générale de petites unités (maximum 28 chambres) parfaitement intégrées dans un paysage très peu urbanisé.

En revanche, l'hôtellerie sur la commune propose un excellent niveau de qualité : présence d'une résidence hôtelière 4*, d'un hôtel 4* et d'un hôtel 3* avec d'une part des constructions récentes (moins de 10 ans) et d'autre part des services aux clients exigeants :

- service de navette aéroport/gare,
- location de voiturettes électriques,
- présence de piscine,
- spas,
- services de conciergerie...



+ LES PLUS

L'HÔTELLERIE DE CHARME DU CAP FERRET

Enfin, parmi les hôtels non classés, la majorité d'entre eux est constituée d'établissements de petite capacité, à caractère familial avec une décoration très soignée.

Ces établissements souvent référencés dans la presse et qualifiés « d'hôtels de charme » démontrent que le secteur de l'hôtellerie dans la commune est cohérent avec le positionnement touristique de cette dernière (peu urbanisée, nature préservée, ambiance familiale décontractée).



ANNEXE 8 : guide des hébergements de la commune

L'INFORMATION AUX VISITEURS SUR LES HÉBERGEMENTS DE LA COMMUNE TOURISTIQUE

1/ LE CATALOGUE DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE

L'Office de Tourisme s'attache à diffuser une information actualisée sur les hébergements touristiques de la commune.

Les prestataires d'hébergement sont interrogés chaque année au mois d'octobre pour une mise à jour des informations concernant leur structure. La mise à jour et les descriptifs sont intégrés dans la base de données régionale SIRTAQUI (Système d'Information Touristique).

Les supports d'information papier (guide des hébergements), Web (site Internet, application tourisme Bassin d'Arcachon) sont réalisés à partir des données actualisées et exportées de la base de données.

2/ LE SITE INTERNET WWW.LEGE-CAPFERRET.COM

Le site Internet de l'Office de Tourisme présente l'offre d'hébergements de la commune.

L'offre peut être affichée dans son intégralité selon les types d'hébergement mais également affinée selon des caractéristiques particulières (avec piscine, adossé à l'océan...).

Le site Internet dispose également d'une centrale de disponibilités permettant à l'internaute des requêtes par date.

>>> L'Office de Tourisme est en mesure d'informer les visiteurs sur les hébergements touristiques de sa commune et au-delà grâce à la base de données SIRTAQUI et à différentes plateformes dédiées sur Internet.



The screenshot shows a search interface with tabs for 'HÔTELS', 'RÉSIDENCE HÔTELIÈRE', 'CHAMBRES D'HÔTES', 'CAMPINGS', and 'LOCATIONS'. Below these are sub-tabs for 'RÉSIDENCES ET VVF', 'AIRES DE CAMPING-CAR', and 'AGENCES IMMOBILIÈRES'. A search bar contains 'VOS DISPONIBILITÉS :', a calendar icon, and a 'VALIDER' button. The main content area displays details for 'HÔTEL CÔTÉ SABLE' (4 stars), including a description, address (37 boulevard de la Plage, Cap Ferret, 33970 LEGE-CAP-FERRET), and a map. A 'CONTACT' section shows the phone number 05 57 17 07 27. A 'TARIFS' section shows rates for June and September, with a double room starting at 199.00€.

4

ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE

A. Présence d'un service permanent
d'information touristique..... p. 26/33

B. Présence d'un bureau de tourisme
dans le cadre d'un EPCI..... p. 33

C. Classement de l'Office du Tourisme.. p. 33



A Présence d'un service permanent d'information touristique

En 1996, la ville de Lège-Cap Ferret qui disposait d'un Office de Tourisme associatif a souhaité s'engager dans une plus forte professionnalisation de la structure.
Un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) a succédé à l'association.

L'OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNE DE LÈGE-CAP FERRET

Le site de Claouey

A l'entrée de la Presqu'île, à Claouey, la municipalité a investi dès 1998 dans la réalisation d'un bâtiment neuf, visible, moderne et fonctionnel permettant d'assurer les fonctions d'accueil et d'information aux visiteurs de manière professionnelle et qualitative.

A l'extérieur, l'esplanade est équipée d'une « oasis numérique ». Cet aménagement permet de fournir au public l'accès au WFI illimité, gratuit et sécurisé.
En outre, des fauteuils « connectés » permettent la recharge des appareils mobiles, 24h/24h.

Des mobiliers d'informations apportent des indications aux visiteurs : autres zones Wifi de la commune, présentation géographique du Bassin d'Arcachon et de la commune, numéros d'urgence... pour un premier contact quand la structure est fermée.



DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS

Les aménagements nécessaires pour l'accueil de personnes à mobilité réduite ont été réalisés :

- 2 places réservées sur le parking devant l'entrée de l'Office de tourisme.
- Largeur de la porte d'entrée conforme au passage d'un fauteuil roulant.
- Une partie du comptoir d'accueil est aménagée pour un accueil de personnes en fauteuil.
- Un présentoir d'une hauteur adaptée permet l'accès à la documentation.
- Dans les toilettes un WC est équipé pour les personnes à mobilité réduite.



Le Point d'Information Touristique du Cap Ferret, annexe saisonnière

Au Cap Ferret, le Point Info saisonnier est situé à moins de 300 mètres du débarcadère où accostent les navettes maritimes en provenance d'Arcachon et d'où partent les excursions en bateau sur le plan d'eau.

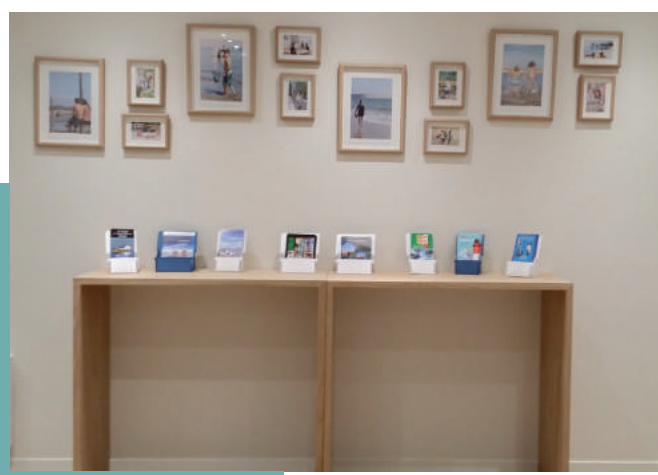
Des travaux de rénovation ont également été réalisés ces dernières années.



LE PARCOURS CLIENT

Sur les deux sites, le parcours client et la qualité de l'accueil des visiteurs ont prévalu aux travaux et divers aménagements : signalétique, mobiliers, supports d'information sur l'offre du territoire...

Des procédures définissent les règles de réception de la documentation ainsi que leur présentation dans la structure.



MOYENS ET RESSOURCES DE L'OFFICE DE TOURISME

La structure est administrée par un Comité de Direction composé d'élus et de socio-professionnels.

Elle fonctionne avec 7 personnels permanents et du personnel saisonnier allant jusqu'à 9 personnes, répartis sur les différents sites :

- Office de Tourisme à Claouey,
- Point d'Information saisonnier du Cap Ferret,
- Phare du Cap Ferret.

L'Office de Tourisme dispose d'un budget annuel d'environ 1 million d'euros en fonctionnement et d'un budget d'investissement pouvant atteindre 300 000 € en fonction des projets.

Les ressources sont générées par l'exploitation touristique du Phare du Cap Ferret, site touristique

majeur du Bassin d'Arcachon, pour lequel l'Office de Tourisme bénéficie d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (15 ans) délivrée par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique.

L'autre ressource majeure provient de la collecte de la taxe de séjour. En effet, en sa qualité d'EPIC, l'Office de Tourisme est habilité à collecter la taxe de séjour.

Les autres recettes résultent de la commercialisation de produits touristiques (séjours et journées tout compris, activités, séminaires d'entreprises), l'Office de Tourisme disposant des autorisations de commercialisation délivrées par Atout France.

Depuis 2014, l'Office de Tourisme ne fait appel à aucune subvention de la ville.

LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION AUX VISITEURS

L'accueil physique des visiteurs

A Claouey, l'Office de Tourisme est ouvert toute l'année, 319 jours par an.

Les jours et horaires d'ouverture sont adaptés à l'activité touristique et aux périodes d'affluence. Les conseillers en séjour formés, et bilingues à minima, diffusent une information précise et actualisée.

L'Office de Tourisme possède la **Marque Qualité Tourisme**, et dans ce cadre a mis en place des procédures visant à l'excellence de l'accueil et l'information aux visiteurs.

En 2015, l'Office de Tourisme à Claouey a accueilli 52 361 personnes.

Nombre de jours d'ouverture de l'Office de Tourisme à Claouey

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
27 jours	24 jours	26 jours	26 jours	26 jours	25 jours	31 jours	31 jours	25 jours	26 jours	26 jours	26 jours	319 jours

Au Cap Ferret, le Point d'Information saisonnier est ouvert du mois d'avril au mois de septembre.

Les horaires sont adaptés aux horaires d'arrivée des bateaux en provenance d'Arcachon.

En 2015, la structure a accueilli 41 913 personnes.

Nombre de jours d'ouverture du Point d'Information au Cap Ferret

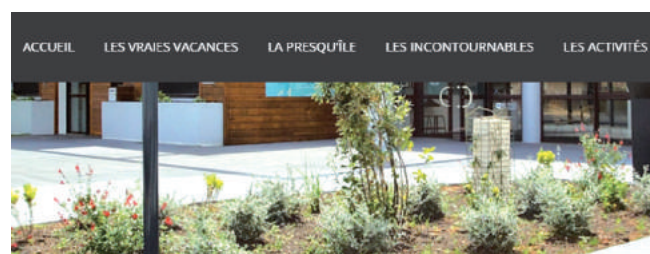
Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total
30 jours	23 jours	30 jours	31 jours	31 jours	30 jours	175 jours

ANNEXE 10 : organigramme de l'Office de Tourisme

L'information aux visiteurs des périodes d'ouverture de la structure

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés sur les portes des bâtiments des 2 sites.

Ils sont également portés sur le site Internet de l'Office de Tourisme www.lege-capferret.com et sur les guides et plans de ville édités chaque année.



ation > Office de Tourisme

RENDEZ-VOUS À L'OFFICE DE TOURISME

Tous nos conseillers sont à votre disposition à Claouey :

Lundi au samedi de 9h à 18h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h30

05 56 03 94 49

Et au Point Info du Cap Ferret :

Lundi au samedi de 10h à 18h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h30

La gestion des demandes de documentation des visiteurs par téléphone/mail ou courrier

Au-delà de l'accueil sur site, l'Office de Tourisme assure l'information des visiteurs toute l'année, par téléphone, mail ou courrier.

En effet, les demandes d'information et d'envoi de documentation touristique qui parviennent à l'Office de Tourisme sont gérées toute l'année.

La qualité de ce service est essentielle pour l'image de la structure et celle de la ville.

Dans le cadre de la démarche Qualité menée par l'Office de Tourisme, des procédures sont rédigées pour que l'envoi de documentation soit géré de façon qualitative et personnalisée, dans un délai maximum de 48 heures.



DES PROCÉDURES ET DES MODES OPÉRATOIRES POUR UN ACCUEIL D'EXCELLENCE

Des fiches procédures sont rédigées et concernent :

- L'accueil des visiteurs au guichet
- L'accueil téléphonique
- Le traitement des envois de documentation
- La gestion des plaintes
- Les réponses aux demandes nécessitant une recherche

ANNEXE 11 : fiches de procédure

Les différents supports de communication de l'Office de Tourisme

LES CATALOGUES DE L'OFFICE DE TOURISME

Chaque année l'Office de Tourisme édite des supports d'information actualisés, destinés aux visiteurs :

- Le guide des hébergements : 12 000 exemplaires
- Le guide des activités : 37 000 exemplaires
- Les plans de ville : 40 000 exemplaires
- Le guide des balades : 5 000 exemplaires
- Le guide des animations : 20 000 exemplaires

Une collection Presqu'île VO (version originale et officielle) pour l'accueil et l'information aux visiteurs



L'information aux visiteurs ne se limite pas au territoire communal. L'Office de Tourisme diffuse toutes les informations relatives au Bassin d'Arcachon, aux sites majeurs d'Aquitaine (plans de villes, moyens de transport, cartes de déplacements, documents de présentation des équipements sportifs, culturels, des

événements...) et aux transports pour se rendre en Gironde et circuler sur le Bassin d'Arcachon.

Pour des requêtes particulières des visiteurs, les conseillers en séjour procèdent à des recherches sur Internet ou sur la base de données régionales SIRTAQUI.

LE SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME

www.lege-capferret.com

Le site Internet de l'Office de Tourisme présente la commune selon les spécificités de chacun des villages, les activités par thématiques, des idées de courts séjour, les services, les transports...

Le site traduit en 2 langues est mis à jour une fois par an au minimum à partir des fiches d'information communiquées par l'ensemble des acteurs touristiques de la commune.



LES CHIFFRES CLEFS DU SITE INTERNET EN 2015

- Sessions : 257 723
- Pages vues : 870 000
- Durée moyenne des sessions : 3,36 min
- Nouveaux visiteurs : 73%
- Visiteurs fidèles : 27%

Les actions de promotion de l'Office de Tourisme

En collaboration avec le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), les Offices de Tourisme définissent collectivement un plan d'actions annuel de promotion de l'ensemble du territoire : affichage urbain, spots télévision, campagnes Internet autour du message «Les Vraies Vacances, c'est ici !».

De son côté, l'Office de Tourisme a mis en œuvre une stratégie visant à démontrer que la destination Lège-Cap Ferret est bien en mesure de tenir la «promesse de Vraies Vacances sur son territoire».

La ligne éditoriale de l'ensemble des outils de communication et de promotion est axée sur cette promesse.

- **Le site Internet** présente l'offre de la destination de façon immersive, expérientielle, en plongeant l'internaute dans un univers de détente et de loisirs.
- **Le guide des activités**, envoyé aux prospects, remis aux visiteurs sur place, met en avant des conseils, dévoile des «bons plans», pour que les visiteurs vivent de «Vraies Vacances».



- L'Office de Tourisme accompagne **les professionnels locaux** dans leurs démarches de qualification de l'accueil ou de gestion de la relation client (séminaires, entretiens individuels, conseil...). L'accueil, la disponibilité des prestataires à l'égard des visiteurs, participent à l'expérience de Vraies Vacances dans la commune. Depuis 2016, certains professionnels affichent leur volonté de devenir «fournisseurs officiels de Vraies Vacances» et apposent le message sur leurs vitrines avec un sticker réalisé par l'Office de Tourisme.
- L'Office de Tourisme organise des accueils de la presse nationale ou internationale, seul ou en partenariat avec les institutions touristiques du Bassin d'Arcachon, de la Gironde ou d'Aquitaine.

UN INCONTOURNABLE

LE PHARE DU CAP FERRET

Grimper les 258 marches, se hisser à 57 m de haut, admirer le panorama à couper le souffle et comprendre enfin l'expression « la Presqu'île, un village sous les arbres ».

LE BON PLAN : *En haut du Phare, lancez l'appli mobile « Horizons voyageurs » pour explorer les paysages et sites naturels qui vous entourent. Au 1er, découvrez l'exposition interactive avant de choisir un souvenir dans la boutique très stylée du rez-de-chaussée.*

LE CONSEIL : *Pour réussir vos balades, embarquez les itinéraires rando et vélo sur votre smartphone !*

Guide des activités 2016



LE SIT SIRTAQUI

Les données nécessaires à la réalisation des supports d'information de l'Office de Tourisme sont saisies sur la base de données SIRTAQUI après interrogation des prestataires une fois par an. C'est à partir de SIRTAQUI que des exports ou des flux sont générées pour les mises à jour des supports (catalogues, site Internet).

- **Des campagnes d'affichage** dans la ville souhaitent la bienvenue aux visiteurs leur rappelant que «Les Vraies Vacances commencent ici».
- **Le Blog «Les Escapades à Lège-Cap Ferret»** <http://lege-capferret.les-escapades.fr/>. Fin 2015, l'Office de Tourisme a mis en ligne un blog de la destination. Fonctionnant comme un magazine en ligne, le blog met en scène chaque mois articles, photos... qui « racontent » une expérience de Vraies Vacances dans la commune. Ces narrations à toutes les périodes de l'année s'adressent à des cibles différentes (jeunes couples, familles, groupes d'amis ..). Elles visent à montrer qu'en fonction de la période de l'année, des séjours thématiques, des activités de journée adaptées à la cible et à la saison existent dans la commune, que ces activités font sens avec le territoire et portent les valeurs des «Vraies Vacances». La gestion du blog (rédaction d'articles, photos, conseils) est assurée à la fois par le chargé de communication de l'Office de Tourisme et par un prestataire spécialisé.



Campagne d'affichage en juillet 2016

ANNEXE 12 : guide des activités de l'Office de Tourisme

Les escapades à Lège - Cap Ferret

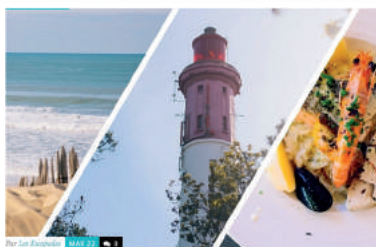
ACCUEIL

RÉCITS D'ESCAPADES

LES TROUVAILLES

EN IMAGES

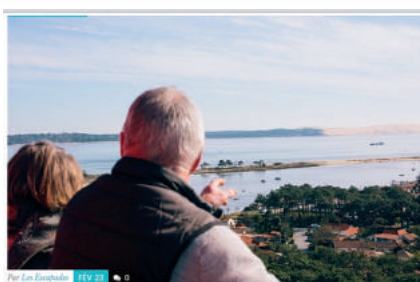
EN VIDÉOS



10 idées pour adorer la presqu'île aux premiers jours du printemps !

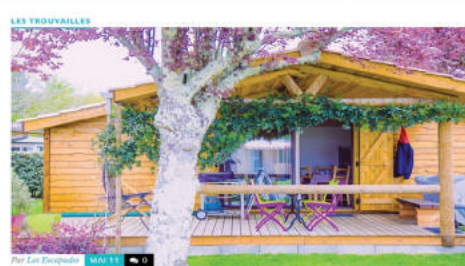
1. Se poser au Minibeaux pour admirer la Dune du Pilat. La plage du Minibeaux est l'un de nos lieux préférés en été. Mais en toute saison, nous l'adorons autant pour une raison différente. 2015, nous avons une vue magnifique sur la Dune du Pilat 1.2. Se balader dans les Réservoirs de Prallan Les Réservoirs de Prallan...

LIRE LA SUITE



Un week-end d'hiver au grand air à Lège-Cap Ferret

L'hiver serait presque la saison idéale pour profiter du grand air et du calme sur la Presqu'île. Avec l'impression d'être seul ou presque, Lège-Cap Ferret dévoile un charme particulier à ce moment de l'année. C'est ce qu'on souhaite vous raconter aujourd'hui ! Nuit et petit-déjeuner face au Bassin Quai de plus beau...



8 campings à Lège-Cap Ferret pour des vraies vacances en pleine nature !

Avec cette impression de partir à l'aventure, le camping est pour nous une bonne alternative pour passer les vacances sur la Presqu'île ! Le camping a aussi l'avantage d'être souvent moins cher qu'une location de vacances, avec ce grand bonheur d'être au plus près de la nature du matin au soir. Et ne vous fiez plus...

LIRE LA SUITE

Blog «Les Escapades à Lège-Cap Ferret» <http://lege-capferret.les-escapades.fr>



UN DISPOSITIF DE GRC (GESTION DE LA RELATION CLIENT) À PARTIR DES SPOTS WIFI DE LA COMMUNE

- Après toute 1ère connexion sur un des hotspots WIFI de la commune, le visiteur reçoit un email lui souhaitant la «bienvenue sur la Presqu'île».
- À J+15, un nouveau message est envoyé, invitant les visiteurs à partager leurs photos souvenirs de Vraies Vacances à Lège-Cap Ferret sur les réseaux sociaux.
- À chaque parution d'un nouvel article sur le blog, un message est envoyé avec un lien vers l'article.

>>> Aujourd'hui, l'Office de Tourisme dispose d'une base solide de visiteurs / ambassadeurs de plus de 15 000 personnes pour la promotion de la destination.

Les vraies vacances commencent maintenant. [Ouvrir cet e-mail dans votre navigateur](#)

Lège - Cap Ferret

Bienvenue sur le réseau Wifi de Lège-Cap Ferret.
Vos vraies vacances peuvent enfin commencer ! Vivez ces expériences incontournables.

[DÉCOUVREZ TOUS LES INCONTOURNABLES](#)

[NOS IDÉES DE VRAIES VACANCES](#)

Vous désinscrivez [Vos préférences](#)'."/>

Lège - Cap Ferret
[Site web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#)

Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. Si jamais vous ne souhaitez plus recevoir nos informations : [Vous désinscrivez](#) [Vos préférences](#)

A la 1ère connexion, mail de bienvenue

Vous avez aimé vos vacances ? [Ouvrir cet e-mail dans votre navigateur](#)

Lège - Cap Ferret

Vos souvenirs de " vraies vacances " !
Vous avez aimé vos vacances à Lège-Cap Ferret ? Comme beaucoup de voyageurs, dites-le nous sur les réseaux sociaux grâce au hashtag #vraiesvacances

[FACEBOOK](#) [TWITTER](#) [INSTAGRAM](#)

Vous désinscrivez [Vos préférences](#)'."/>

Lège - Cap Ferret
[Site web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#)

Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. Si jamais vous ne souhaitez plus recevoir nos informations : [Vous désinscrivez](#) [Vos préférences](#)

A J+15, mail invitant à partager ses photos sur les réseaux sociaux

B Présence d'un bureau d'information touristique dans le cadre d'un EPCI

La commune de Lège-Cap Ferret n'est pas concernée par ce critère.

C Classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1

L'Office de Tourisme est classé en catégorie 1.

ANNEXE 13 : arrêté préfectoral de classement de l'Office de Tourisme

5

SERVICES DE PROXIMITE AUTOUR DE LA COMMUNE

A. Présence de commerces de proximité dans un rayon de 20 minutes..... p. 35



A Dans un rayon de 20 minutes de trajet automobile, dans des conditions de circulation habituelles du territoire concerné, présence au moins : de un débit de boissons, un service à la personne, un service bancaire, un service postal.

La commune possède une offre diversifiée de commerces. Conformément au référentiel, la carte ci-dessous, montre la présence des commerces et services sur l'ensemble des villages, leur diversité avec une distance inférieure à 6 km en moyenne entre chacun d'eux.

Les professionnels de santé, les gestionnaires d'hébergements touristiques, les commerces de vêtements, de vente et locations de matériels sportifs et de loisirs, ne sont pas intégrés dans le document ci-dessous. Ils sont présentés dans d'autres rubriques du dossier.



6

ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE



TERritoire DE LA COMMUNE

A. Thématique sportive..... p. 38/48

B. Thématique culture et patrimoine..... p. 49/55

C. Thématique gastronomie..... p. 56/58

**Accessibilité des espaces, équipements, sites
touristiques aux personnes handicapées..... p. 59**



Dans le cadre de sa demande de classement en station de tourisme, la commune de Lège-Cap Ferret a souhaité retenir les trois thématiques suivantes :

Sport, culture et patrimoine, gastronomie.

Ce choix est justifié par les qualités majeures et les spécificités du territoire qui véhiculent une image forte de destination de plein-air propice aux activités sportives et de détente, à la présence d'ensemble patrimoniaux identitaires et à des savoir-faire gastronomiques spécifiques.

LA THÉMATIQUE SPORTIVE

A Organisation au moins d'une activité journalière

Il existe dans la commune touristique de nombreuses possibilités de pratiquer des activités sportives chaque jour. Dans le point A, nous présenterons uniquement les activités qui ne sont pas examinées dans la partie «présence d'équipements sportifs dédiés» dans la commune.

DES PRESTATAIRES SPORTIFS OUVERTS TOUS LES JOURS PENDANT LA PÉRIODE TOURISTIQUE

Kayak et stand-up paddle

Il existe dans la commune 3 opérateurs au moins, ouverts entre avril et fin octobre, qui proposent tous les jours des formules pour la pratique du kayak ou du stand-up paddle.

Il peut s'agir de balades plus ou moins longues, individuelles ou en petits groupes, de séances de découverte ou de perfectionnement.

Plongée sous-marine

Un professionnel diplômé assure toute l'année des baptêmes et formations de plongée sous-marine dans le Bassin. Ce prestataire propose également la location de matériel.

Golf

Toute l'année, tous les jours, le golf du Cap Ferret propose la mise à disposition de ses installations mais également de l'encadrement. Du 1 avril au 30 septembre, l'activité est également ouverte en soirée jusqu'à 22h.

CLAQUEY

LA CABANE À GLISS'

 Du 25/04 au 30/10

Balade commentée :

- en kayak : Le bassin, les parcs ostréicoles, les Prés salés... 3h à 4h :

22 à 24 € adulte, 8 à 9 € (6 - 12 ans)

L'île aux Oiseaux, demi-journée :

28 € (dès 12 ans) - journée : 45 € (dès 15 ans)

- en stand-up paddle :

Le bassin, le canal des étangs, les rives des villages ostréicoles...

1h30 à 2h30 : 26 à 40 € (+ de 15 ans)

Initiation 1h : 18 € (+ de 8 ans)

Balade libre sur le bassin, le long de la Presqu'île ou sur le canal des étangs :

des formules comprenant la location de matériel, une carte de navigation, un itinéraire, le transport.

- en kayak 2h à 8h : 15 à 24 € adulte, 5 à 10 € (6 - 12 ans)

- en stand-up paddle 1h à 2h30 : 13 à 33 € (dès 15 ans)

Avenue du Port

06 66 84 23 35

www.lacabaneagliss.com



Accrobranche et escalade

Toute l'année, au Parc de Loisirs du Four, les publics peuvent pratiquer des parcours acrobatiques dans les arbres ainsi que de l'initiation à l'escalade.

Ces activités peuvent être encadrées par des moniteurs diplômés. De mi-juin à mi-septembre, le site est ouvert jusqu'à minuit.

Beach foot et beach volley

Situé sur la plage de la Vigne (plage du Bassin), un club propose tous les soirs entre le 1 juillet et le 31 août des tournois ouverts au public.

+ LES PLUS

LES CHÈQUES VACANCES SUR LA PRESQU'ÎLE

De nombreux prestataires de la commune sont agréés par l'Association Nationale des Chèques Vacances et acceptent donc ce moyen de paiement pour toutes leurs prestations.

B Présence d'au moins un équipement dédié à une activité et si possible à plusieurs activités

ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À LA VOILE ET AUX ACTIVITÉS DE GLISSE SUR LE BASSIN

La pratique de la voile est une pratique traditionnelle du Bassin d'Arcachon. Deux associations municipales loi 1901 sont présentes sur la commune : le Club Nautique à Claouey et le Cercle Nautique du Cap Ferret qui fonctionnent toute l'année.

Le Club Nautique à Claouey

Il est installé en bordure de la baie à Claouey dans un bâtiment communal construit il y a 25 ans. Il a fait l'objet d'une rénovation et d'agrandissements en 2013 intégrant des aménagements PMR.

Avec une surface de plus de 180m², le club dispose de locaux adaptés avec des vestiaires/douches. Une esplanade de près de 2000 m², à proximité immédiate du plan d'eau et des installations du club, est dédiée au stockage des bateaux.

Le club est propriétaire d'une flotte de 80 bateaux environ composée de catamarans, dériveurs, bacs à voile et pinasses à voile.



DIVERSITÉ SPORTIVE AU CLUB NAUTIQUE

Pour répondre au critère de la multi-activités et grâce à l'importance et la diversité de sa flotte, le Club Nautique de Claouey est en mesure de proposer plusieurs activités sur l'eau : catamaran, dériveur, bac à voile et aviron.

TÉMOIGNAGE



JEAN PHILIPPE, AU CLUB NAUTIQUE

« Nous aimons partager notre Bassin secret »

On croit souvent que le Bassin est une petite mer calme. Mais le plan d'eau est agité par des courants puissants, des vents tournants et les bancs de sable se déplacent sous l'action des fortes marées... Un vrai défi pour les navigateurs. Au club nautique, nous formons des dizaines d'enfants et d'adultes chaque année. Nous aimons partager avec eux notre Bassin secret !

Il est ouvert 4 jours par semaine d'octobre à mai et tous les jours, de juin à septembre.

Durant les mois de juillet et août, le Club Nautique ouvre une annexe au bord de la plage de Grand Piquey à une quinzaine de kilomètres de sa base centrale, afin de répondre à des demandes de publics touristiques en séjour plus au sud dans la commune.

Le Cercle Nautique du Cap Ferret

Le Cercle Nautique est installé en bordure de la baie au Cap Ferret, sur le domaine public maritime, dans une structure en bois propriété de la commune. Il s'agit d'une association communale loi 1901.

Le club est propriétaire d'une flotte de 57 bateaux et kayaks.

Il est ouvert toute l'année à raison de 4 jours par semaine d'octobre à mai et tous les jours de juin à septembre.



A ces deux structures qui fonctionnent toute l'année, il convient d'ajouter d'autres opérateurs proposant des activités nautiques et sportives sur le Bassin d'Arcachon.

Au total, 10 autres prestataires sont présents sur la commune entre avril et octobre avec des activités variées pour des pratiques de loisirs ou sportives sur le plan d'eau : canoë-kayak, paddle, plongée sous-marine, voile, ski nautique, jet ski...

LE SURF ET LES ACTIVITÉS DE GLISSE À L'OcéAN

La Maison de la Glisse, Surf Club de la Presqu'île

Le Surf Club de la Presqu'île, association loi 1901 communale, est installé aux abords des plages océanes du Grand Crohot à Lège dans un bâtiment propriété de la commune et mis à disposition.

Le club fonctionne toute l'année et possède tout le matériel nécessaire à la pratique des sports de glisse (planches de surf, de body-board, de long-board) et à l'équipement des pratiquants (combinaisons, palmes, chaussons).



AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Tennis Club de Lège-Cap Ferret

Le Tennis Club de Lège-Cap Ferret, association loi 1901, est ouvert toute l'année. Il est installé dans un bâtiment communal à Claouey et dispose de nombreuses installations au sein d'un parc arboré de plusieurs hectares : 18 courts extérieurs, 2 courts couverts, un terrain de mini-tennis et des installations handisports.

Le Centre Équestre de Lège-Cap Ferret

Le Centre équestre de Lège-Cap Ferret situé à Petit Piquey, quartier du Truc Vert, à proximité des plages océanes du même nom, est installé sur un site communal de plusieurs hectares. Des écuries, des



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURÉS

Tous les équipements présentés disposent d'installations qui leur permettent d'assurer la logistique (entrepôt de matériel, personnels d'encadrement, de secrétariat et d'accueil, sanitaires, places de parking) nécessaire à l'organisation de manifestations sportives d'envergure : compétitions de surf, jumping, championnats de tennis pendant la saison touristique... qui constituent des animations prisées des visiteurs.

carrières pour les concours, des manèges et un poney club permettent à différents publics la pratique de cette activité toute l'année.

Les autres installations

Le complexe trinquet/squash et mur de pelote basque en extérieur est un équipement communal géré lui aussi par une association loi 1901.

Deux aires de glisse en accès libre sont également présentes sur la commune, à Claouey et au Cap Ferret.

Cap Ferret

Une aire de glisse au Mimbeau

C'est fait : l'aire de glisse du Mimbeau est sortie de terre après un mois et demi de travaux. Livrés pour les

vacances du printemps, les modules et rampes sont prêts à subir les assauts des skateurs, rollers, BMX et autres trottinettes.

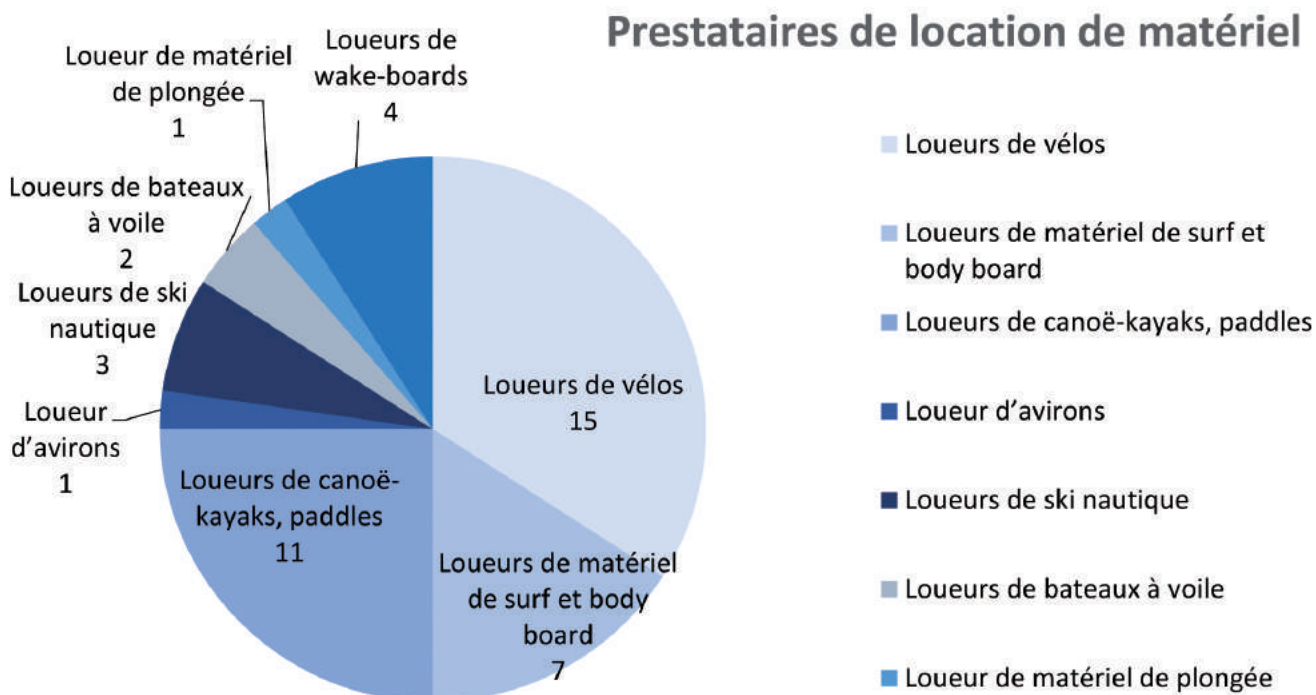


C S'agissant de la thématique sportive remplir les conditions suivantes

PRÉSENCE DE COMMERCE OFFRANT DU MATÉRIEL SPORTIF

Des prestataires pour la location de matériel sportif

En 2016, on recense sur la commune de Lège-Cap Ferret 44 commerces qui proposent de la location de matériel sportif.



Des commerces de vente de matériel et vêtements sportifs

- 4 magasins d'articles de pêche
- 4 magasins de ventes de vêtements et matériel de glisse
- 1 espace boutique au Tennis Club qui propose la vente de tout le matériel nécessaire à la pratique de l'activité
- 2 grandes surfaces : un supermarché dans la commune, un hypermarché sur la commune voisine d'Arès proposent un rayon vente de vêtements sportifs

Cahier pratique

LOCATIONS



LÈGE

> SENSEY NAUTIC



2 rue Jacques Cassard 05 56 60 63 56

> SEA LIFE



Rte du Grand-Crohot 06 29 25 20 37

> SURF EXPERIENCE



20 rue Agosta 06 22 65 51 33

CLAOUEY

> AUTOLOC



4 rue des Pastourelles 05 56 60 70 86

> LA CABANE À GLISS



Avenue du Port 06 66 84 23 35

> NICE BIKE



Dune de Capéran 06 68 51 65 00

> NAUTI-BOY



Jane de boy 05 56 60 71 67

LE FOUR

> CHANTIER NAVAL



Le Four 05 56 60 70 28

> PARC DE LOISIRS DU FOUR



Domaine du Four 05 57 70 34 06

LES JACQUETS

> L'ÎLE AUX CANOËS



Impasse des réservoirs 06 27 38 38 90

PETIT PIQUEY

> NICO BEACH



20 route de Bordeaux 05 56 60 36 87

> PRESSING DE LA CÔTE



28 ter route de Bordeaux 05 56 60 90 76

> VOILE LIBERTÉ



4 allée des Linots 05 56 60 85 82

> PREMIÈRE LIGNE



65 route de Bordeaux 05 56 26 28 44

GRAND PIQUEY

> BATEAU LOC



60 route du Cap Ferret 05 56 03 65 03

> GILLES BRACHET



Jetée de Grand Piquey 06 60 37 86 02

> ÉCOLE DE PLONGÉE HIPPO



60 route du Cap Ferret 06 16 63 75 24

> CYCLO LAND



47 route du Cap Ferret 07 81 01 28 18

> DOLPHIN JET



47 route du Cap Ferret 05 56 03 64 23

> NICE BIKE



60 route du Cap Ferret 06 68 51 65 00

ÉTABLISSEMENTS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DISPENSANT UNE PRESTATION D'ENCADREMENT

L'encadrement de la voile

Le Club Nautique de Claouey

Le Club propose des prestations d'encadrement. Les formules sont nombreuses allant de la séance découverte au stage de plusieurs jours ou à la préparation à la compétition. Des formules sont également proposées aux enfants dès 6 ans.

Un directeur agent titulaire de la mairie est mis à disposition de la structure. Il est entouré d'une équipe de 3 permanents dont 2 moniteurs, entraîneurs formateurs. En saison estivale, l'équipe d'encadrement est renforcée avec 4 assistants-moniteurs.

Le Cercle Nautique du Cap Ferret

L'équipe est composée de 2 personnes à l'année dont 1 moniteur. De juin à fin août, l'équipe de permanents est consolidée avec 6 moniteurs saisonniers et 3 personnels d'accueil à temps partiel.

Là encore, les formules sont nombreuses, allant de la séance découverte au stage de plusieurs jours.

D'autres prestataires sont présents sur la commune entre avril et octobre pour de l'encadrement de la voile et autres activités nautiques sur le plan d'eau (canoë-kayak, paddle, plongée sous-marine, voile, kitesurf...) avec des structures plus ou moins importantes.

L'encadrement du tennis

Le Tennis Club de Lège-Cap Ferret

Le Tennis Club dispose de 20 courts et de 2 installations annexes. Il propose différentes formules pour la pratique de ce sport.

Un moniteur diplômé à temps plein et un formateur à temps partiel assurent l'encadrement à travers de cours collectifs et particuliers. En saison estivale, environ 200 jeunes et 100 adultes bénéficient de stages et cours dispensés par du personnel qualifié.

Parallèlement au Tennis Club de Lège-Cap Ferret qui exerce ses activités dans des installations publiques communales, il existe dans la commune 3 autres terrains pour la pratique du tennis. Il s'agit de propriétés privées : Le Sporting Club de la Vigne, le Tennis Club de l'Océan et le Tennis des Dunes au Cap Ferret qui proposent eux-aussi stages et formations.



PLUS DE 1000 STAGIAIRES POUR LA VOILE EN 2015

Le Club Nautique de Claouey

530 personnes ont effectué un stage encadré adultes et jeunes.

Le Cercle Nautique du Cap Ferret

550 personnes ont bénéficié en saison estivale, de stages encadrés par des personnels qualifiés.



CLAOUEY

TENNIS CLUB DE LÈGE-CAP FERRET

Toute l'année, tous les jours

Location 1h

Green set ou quick : 12 €

Terre battue : 15 €

Court couvert : 12 à 15 €

Forfait 10h : 100 €

Cours particulier : 19 à 38 €

Cours collectif (2 à 4 pers) :

110 à 75 €/pers

Stage 5 jours (1h30/jour) de débutant

à joueur classé : 100 €

Stage compétition : 120 €

Handitennis : pratique sur

installations adaptées

Avenue Edouard Branly
05 56 60 74 93 / 06 84 47 31 03

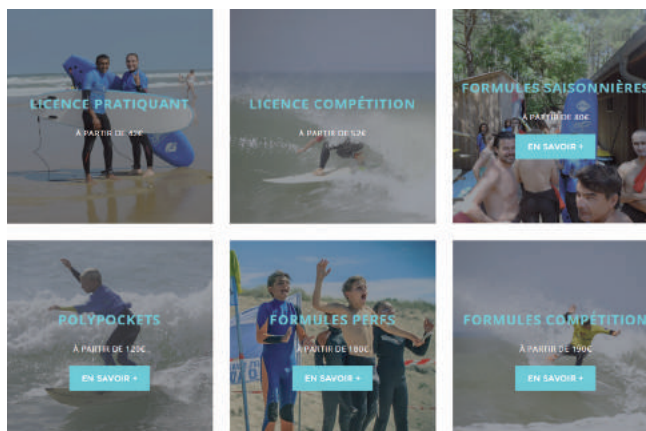
www.club.fft.fr/tennisclublegecapferret

L'encadrement du surf

La Maison de la Glisse, Surf Club de la Presqu'île

Le Surf Club propose toute l'année de l'encadrement sportif du surf et activités de glisse à l'océan.

De la séance d'initiation au stage de plusieurs jours ou la préparation à la compétition de nombreuses formules sont commercialisées.



Sur toutes les plages océanes, d'autres opérateurs dispensent des activités d'encadrement. En 2016, on recense 9 structures. Les prestataires disposent d'AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour l'exercice de leur activité. Tous ces opérateurs débutent leur exploitation au mois d'avril et la terminent au mois d'octobre.

PRÉSENCE AU MOINS D'UN ÉQUIPEMENT DÉFINI DANS LA NOMENCLATURE DU RECENSEMENT

Dans la commune de Lège-Cap Ferret il existe au total 50 équipements sportifs, espaces et sites de pratique recensés par le Ministère de de la Ville de la Jeunesse et des Sports.

[ANNEXE 14 : fiche de recensement du Ministère](#)

PRÉSENCE DE REMONTÉES MÉCANIQUES

La commune n'est pas concernée par ce critère.

PRÉSENCE D'UNE ZONE DE MOUILLAGE ET D'ÉQUIPEMENTS LÉGERS DESTINÉS À L'ACCUEIL ET AU MOUILLAGE DES BATEAUX DE PLAISANCE

Par une autorisation d'occupation temporaire (AOT) délivrée par l'Etat en 2004, la commune de Lège-Cap Ferret assure la gestion d'une zone de mouillage et d'équipements légers destinés à l'accueil des bateaux de plaisance.

Sur son littoral côté Bassin d'Arcachon et long de 25 kilomètres, la commune gère 3300 corps morts. Ces corps morts installés du 1er mars au 31 octobre permettent aux plaisanciers de bénéficier de mouillages en toute sécurité, disposant de zones d'évitage adaptées à chaque bateau.

4 villages de la commune sont équipés de débarcadères (Grand Piquey, Le Canon, La Vigne et le Cap Ferret) et de pontons flottants facilitant et sécurisant l'embarquement des usagers.

Une enveloppe annuelle de presque 70 000 € est allouée à l'amélioration et l'entretien de ces équipements. Par ailleurs, un service permanent de 2 agents à l'année a en charge la gestion des 3500 plaisanciers qui disposent d'une autorisation de mouillage pour des durées variables.



LES CORPS MORTS DE LA COMMUNE

- 2 400 corps morts en pleine eau
- 300 corps morts en zone mixte (plein eau partiel)
- 600 corps morts en zone asséchante

www.corps_morts-lege-capferret.fr

PRÉSENCE DE PLAGES SURVEILLÉES

Du nord au sud, la commune déroule 25 kms de plages océanes.

3 plages de la côte océane sont surveillées tous les jours entre le mois de juin et le mois de septembre :

- Le Grand Crohot au nord de la commune, à Lège,
- Le Truc Vert au Canon, au centre de la Presqu'île,
- L'Horizon au sud de la commune, au Cap Ferret.

Pour les personnes à mobilité réduite, un tiralo est disponible en saison sur chaque poste de surveillance (tricycle pouvant circuler sur le sable et assurant la flottabilité de l'utilisateur).

L'équipe de maîtres-nageurs sauveteurs est accueillie dans une structure sur la dune. Elle est dotée d'importants matériels pour les secours.

Les plages sont accessibles par des caillebotis permanents sur les plages du Grand Crohot et de l'Horizon, saisonniers sur la plage du Truc Vert (juin à septembre).

Toute l'année les plages océanes font l'objet d'un entretien régulier. Une équipe de permanents de 6 personnes est affectée à ce service.

Entre le 15 juin et le 8 septembre, les plages océanes sont nettoyées quotidiennement.

L'équipe de permanents est renforcée par le recrutement de 3 personnes supplémentaires.

La commune affecte chaque année un budget de fonctionnement de 160 000 euros pour l'acquisition de tracteurs, canicas.



LE NETTOYAGE ECO-CITOYEN DES PLAGES



Une vaste opération de nettoyage de printemps après les grandes marées a lieu chaque année à l'initiative de la mairie et de son conseil municipal des jeunes.

En 2016, 600 bénévoles ont participé à l'opération et ont ramassé 1 000 m³ de déchets charriés par la mer aux grandes marées.

Les plages de l'océan



PLAGE SURVEILLÉE
DU 11/06 AU 11/09

LE GRAND-CROHOT

05 56 60 13 68

LE TRUC VERT

05 56 60 58 02

L'HORIZON

05 56 60 62 58



ACCÈS CAILLEBOUTIS

LE GRAND-CROHOT

toute l'année

LE TRUC VERT

juin à septembre

L'HORIZON

toute l'année

LA GARONNE

juin à septembre



BORNE D'APPEL

LE GRAND-CROHOT

en saison

LE TRUC VERT

en saison

L'HORIZON

toute l'année



TIRALD

Plage du Grand Crohot



Plage du Truc Vert



Plage de la Garonne



Plage de l'Horizon



Plage de la Pointe



Le dispositif de surveillance des plages océanes

Les postes de secours des plages océanes du Grand Crohot à Lège, du Truc Vert au Canon et de l'Horizon au Cap Ferret ont été remplacés par des équipements neufs sur un programme triennal, en 2013/2014 et 2015.

Ces postes sont équipés de tout le matériel nécessaire pour le secours dans les meilleures conditions de rapidité (radios, 4x4, scooter des mers).

Une piste d'atterrissage pour les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile facilite les interventions urgentes et graves. Chaque site est doté de bornes d'appel d'urgence reliées au central des pompiers 24h/24h.

La surveillance ces plages est assurée par des CRS mis à disposition par les services de l'Etat et par des sauveteurs nautiques recrutés chaque année par la commune.

Un syndicat Intercommunal du littoral Girondin allant de Soulac sur Mer à la Teste de Buch permet d'harmoniser les pratiques et la gestion du dispositif.



Moyens de communication sur les conditions météorologiques et de baignade dans les lieux accessibles au public

Les conditions météo

Les conditions météo sont affichées chaque jour sur les panneaux d'information à l'entrée des plages. Ces informations sont également communiquées sur le site Internet de l'Office de Tourisme et dans les Offices de Tourisme par un système d'affichage sur des tablettes.

Les conditions de baignade

Chaque jour, les conditions de mer sont indiquées sur les panneaux à l'abord des plages (positionnement des baignes par rapport à la zone de baignade, température de l'air et de l'eau). Les drapeaux réglementaires, hissés selon les conditions, permettent d'informer les visiteurs de l'état de la mer.



Les marées

Les marées sont indiquées sur le site Internet de l'Office de Tourisme et une rubrique leur est dédiée dans le guide des activités édité chaque année

Baignades et pratiques nautiques se déroulent aussi sur les plages côté Bassin sur plus de 20 km de littoral entre Claouey et le Cap Ferret.

Certaines de ces plages sont équipées de zones d'exclusion de navigation lorsqu'elles se situent à proximité immédiate de zones de mouillages.

Le contrôle de la qualité des eaux de baignade relève de la compétence de l'Agence Régionale de Santé. Les prélèvements entre juin et septembre sont effectués sur 7 plages de la commune (3 plages océanes surveillées et 4 plages côté Bassin). Les résultats de ces analyses sont affichés sur chaque poste de secours des plages océanes ainsi que sur les panneaux d'affichage de la mairie à Lège, des mairies annexes au Canon et au Cap Ferret et de l'Office de Tourisme.

Au titre de l'année 2015, l'ARS a classé les eaux de baignade en catégorie « excellent ».



LES PLAGES DU BASSIN



- Plages des Marins et de Bertic à Claouey
- Plage de la Truquette à Petit Piquey
- Plage des Hirondelles à Grand Piquey
- Plages de l'Herbe
- Plages de la Vigne
- Plage des Américains, du Centre, du Mimbeau au Cap Ferret



LÈGE-CAP FERRET, LE TERRAIN DE TOUS LES SPORTS

Sur l'eau, en forêt, sur la plage, dans des installations spécifiques, chacun peut pratiquer le sport de son choix. Cet atout naturel est renforcé par la politique volontariste de la ville et la commune est devenue un espace d'accueil de compétitions sportives d'avril à octobre :

- Le Marathon des Villages, validé par la Fédération Française d'Athlétisme, est organisé chaque année en octobre. Outre les performances physiques, cette course se déroule dans des lieux à forte valeur paysagère et patrimoniale de la commune (villages ostréicoles, forêt, bords de plages). L'opération accueille 1500 marathoniens venus de 10 pays différents.
- Le semi-marathon, en mai, accueille 1500 participants.
- La Foulée des Baines, course à pied, a lieu chaque année au mois de juin. Elle se caractérise par un parcours de 20 km sur les plages océanes et accueille 1000 participants venant de toute la France.
- De nombreuses régates à voile sont organisées entre juin et septembre.
- Des compétitions de surf sont organisées sur les plages océanes en saison estivale.
- Un tournoi de tennis d'envergure régionale a lieu chaque année en août, il accueille plus de 600 participants.

LA THÉMATIQUE CULTURE ET PATRIMOINE

A Organisation au moins d'une activité journalière

Sur cette thématique, nous retiendrons des activités de découverte patrimoniale représentatives de l'identité de Lège -Cap Ferret : identité maritime d'une part (villages et ports ostréicoles), identité environnementale (espaces naturels sensibles) d'autre part.

DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE OSTRÉICOLE

Ces activités sont organisées en partenariat entre l'Office de Tourisme et les professionnels de la mer entre juin et septembre. Les réservations du public sont effectuées à l'Office de Tourisme.

Les ateliers d'écaillage

En compagnie d'une ostréicultrice le public est invité à un atelier d'apprentissage de l'écaillage des huîtres suivi d'une dégustation. Cette animation a lieu tous les mardis.

Les sorties à la marée

Avec un professionnel de l'ostréiculture le public est invité à participer à une marée sur les parcs à huîtres. Une fois par jour selon l'horaire des marées.

La visite d'une ferme ostréicole

Dans le village des Jacquets, le propriétaire fait visiter son exploitation les mardis et jeudis.

La découverte des parcs ostréicoles à pied

Un professionnel accompagne le public sur les parcs à huîtres à marée basse pour découvrir les installations ostréicoles sur le Bassin. Une fois par semaine selon les marées.

Les ateliers découverte de l'huître en famille

Cet atelier est organisé par une ostréicultrice (biologiste de formation) qui présente, explique les conditions de culture de l'huître dans l'écosystème du Bassin d'Arcachon. L'animation se déroule les mardis et vendredis.

ANNEXE 15 : cartes de présentation des activités en vente à l'Office de Tourisme



LE BASSIN D'ARCACHON, BERCEAU DE L'OSTRÉICULTURE



- 315 entreprises
- 711 hectares de parcs ostréicoles dont 672 classés en zone A de salubrité
- 8 à 10 000 tonnes d'huîtres chaque année
- 1000 emplois
- 70% du naissain vendu en France provient du Bassin d'Arcachon

La pêche à pied

En compagnie d'un pêcheur, les familles peuvent découvrir les techniques de pêche à pied sur le Bassin et les espèces, plusieurs fois par semaine selon les marées.

DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE LA COMMUNE

Ces activités sont organisées en partenariat entre l'Office de Tourisme et les professionnels de l'éducation à l'environnement entre juin et septembre. Les réservations du public sont effectuées à l'Office de Tourisme.

La visite guidée de la réserve naturelle des Prés Salés d'Arès-Lège

Dans la grande plus grande zone de Prés Salés d'Aquitaine (200 ha), une visite guidée est organisée les mardis et vendredis avec des guides d'une association environnementale. Un accueil posté le jeudi permet aussi l'information des visiteurs.

Jeu de piste en famille dans la réserve naturelle des Prés Salés d'Arès-Lège

Cette animation à pratiquer plutôt en famille permet au public de mieux comprendre l'écosystème de la réserve à partir d'indices, les lundis et jeudis.

Visite guidée du site des Réservoirs de Pirailan

Dans cet espace de plus de 40 hectares une visite est organisée tous les mercredis en présence d'un guide naturaliste.

Visite des Dunes et de la Pointe du Cap Ferret

Sur cet espace naturel, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) organise les lundis, jeudis et dimanches une visite guidée du site. Des accueils postés chaque jour du 3 juillet au 8 septembre permettent de communiquer avec le public sur la nature de ces espaces, les précautions à observer pour leur préservation.

Le cordon dunaire

La dune est aussi un espace fragile avec un écosystème qui lui est propre. Une visite de ces espaces est organisée tous les lundis en fin d'après-midi.

Diverses animations autour de thématique environnement sont organisées chaque année par le service animation/culture de la Mairie. La plus importante, d'une durée d'un mois, a lieu chaque année au printemps. Il s'agit du Mois de la Nature. Durant toute cette période, de multiples ateliers, visites guidées, rencontres, expositions, randonnées, observations... sont organisées dans la commune. Les réservations sont gérées par l'Office de Tourisme.

[ANNEXE 16 : supports d'information des espaces naturels, Conservatoire du Littoral](#)

[ANNEXE 17 : programme du Mois de la Nature 2016](#)



Parce qu'il est à la croisée des équilibres sociaux économiques et écologiques de la presqu'île, l'environnement est intégré dans chacune des décisions municipales.



B Présence d'au moins un équipement dédié à une activité et si possible à plusieurs activités

La médiathèque

La médiathèque de Petit-Piquey, construite il y a 15 ans au centre de la presqu'île, est un espace culturel accueillant plusieurs usages.

Aux activités premières de prêt, de consultation d'ouvrages et divers supports médias, la médiathèque est également un espace ressource pour de nombreuses actions culturelles (contes, débats, rencontres lecture...).

Afin de développer la diversité des activités, une très ancienne salle de classe attenante au bâtiment a été réhabilitée en 2015.

Ce nouvel espace de 150 m² permet désormais d'organiser des expositions dans des conditions qualitatives et confortables pour les visiteurs.

En 2015, le montant total des dépenses de fonctionnement s'élevait à 369 000 € (personnel compris) dont 24 000 € dédiés à la programmation d'animations, hors dépenses de communication.

La Halle de Lège

Construite en 1996, cette salle a été rénovée et agrandie en 2013 afin de mieux répondre aux exigences inhérentes à certaines représentations (théâtre, concerts). Le coût de ce nouvel investissement est de 456 000 € (extension et matériel).

La Halle de Lège peut accueillir 297 personnes. Toute l'année, le service culturel organise des manifestations avec un budget d'environ 40 000 € hors dépenses de communication.

La Forestière au Cap Ferret

Cette vaste salle adaptée à toutes les formes possibles de rencontres culturelles (conférences, concert, théâtre) peut accueillir 500 personnes assises.



720

C'est le nombre de visiteurs enregistrés le 14 août dernier, pic de fréquentation de la médiathèque en 2015.

En 2015, la médiathèque c'est :

54 600

prêts

16 992

visiteurs

(12 246 en 2014)

41 476

supports

(livres, CD, DVD, livres audio, etc.)

9

expositions

(depuis 2014)

68

animations

(adultes et enfants)

C S'agissant de la thématique culture et patrimoine remplir les conditions suivantes

PRÉSENCE ET MISE EN VALEUR D'UN SITE NATUREL OU D'UN MONUMENT HISTORIQUE OU CLASSÉ

Le Phare du Cap Ferret

Depuis 1997, l'Office de Tourisme exploite la visite touristique du Phare du Cap Ferret via une Autorisation d'Occupation Temporaire. L'édifice et son parc ont été classés aux Monuments Historiques en 2009.

En 2012, l'Office de Tourisme s'est engagé dans un programme de valorisation de ce site majeur du Bassin d'Arcachon. L'ensemble des travaux mené par un architecte a été encadré et validé par le Conservateur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

L'investissement a porté sur la mise en valeur de l'édifice, la réalisation d'une extension en rez-de-chaussée dont la création d'une boutique de site et le réaménagement complet des salles d'exposition. C'est dans ces salles qu'un parcours de visite est organisé. La scénographie est axée sur l'évolution des cartes marines du XVIIIème siècle au XXIème siècle, leur rôle pour la navigation mis en perspective avec celui du phare en sa qualité d'amer.

Le programme a fortement pris en compte les nouvelles attentes des visiteurs et aux côtés de supports traditionnels d'exposition, beaucoup d'outils de nouvelles technologies ont été intégrés (reconstitutions en 3 D, en réalité augmentée, numérisation de cartes, tables tactiles...).

Le blockhaus du Phare

Dans le parc du Phare, un blockhaus a été exhumé et réhabilité en 2011 pour permettre l'accès au public de cet ouvrage à caractère historique.

En collaboration avec le Groupe de Recherches Archéologiques sur le Mur de l'Atlantique Secteur Arcachon (GRAMASA), une action de mise en valeur a été engagée. La commune a pris en charge cette réhabilitation pour un montant de 62 500 €.

[ANNEXE 18 : flyer du Phare](#)

82 000

c'est le nombre de visiteurs accueillis
au Phare en 2015



UN INVESTISSEMENT IMPORTANT POUR LA VALORISATION DU PHARE

Un investissement de 412 000 € pour les travaux sur le bâtiment et de 173 000 € pour la scénographie du Phare ont été financés par l'Office de Tourisme et la commune.

Une subvention de 36 000 € du FEDER a été allouée pour l'aménagement scénographique.

ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT CULTUREL ANNUEL

Le Cap Ferret Music Festival

Depuis 2010, la Mairie de Lège-Cap Ferret et l'Association «Sons d'Avril» organisent un Festival de Musique Classique d'une durée d'une semaine au début du mois de juillet. Le Festival accueille des artistes de renommée internationale.

Deux particularités caractérisent cet évènement :

- Les concerts ouverts au public se tiennent dans des lieux emblématiques de la commune : pied du Phare, places au bord de l'eau, plages côté Bassin, chapelle de la villa algérienne.
- Des Master classes (cours) sont dirigés par les artistes qui se produisent en concert, pour des musiciens professionnels ou amateurs pendant toute la durée du festival.

En 2016, 14 concerts ont été organisés, certains libres d'accès, d'autres payants.

Cap Philo

Tous les ans depuis 2012, la Mairie de Lège-Cap Ferret organise l'évènement Cap Philo pendant le week-end de la Pentecôte.

Des philosophes, des historiens, des sociologues ou politologues de renommée viennent échanger autour d'un sujet philosophique ou de société avec le public. Les conférences ont lieu sur la plage.

En 2016, Cap Philo a accueilli 350 personnes avec un budget de 15 000 €.

Les Soirées du Phare

Pendant deux week-ends en saison estivale, le parc du Phare ouvre ses portes le soir pour accueillir des spectacles vivants gratuits (concerts de musique, théâtre, spectacles de rues...).

Un budget de 12 000 € environ est alloué à ces soirées. En 2016, 300 personnes en moyenne ont assisté à chacune des 4 soirées organisées.



En 2016, plus de 3000 personnes ont assisté aux concerts.

La soirée d'ouverture gratuite avec concerts et spectacle pyrotechnique a accueilli quant à elle plus de 6000 personnes.

Le budget annuel est de de 120 000 €, des mécènes soutiennent l'opération.



Les Journées du Patrimoine

Chaque année, la commune est partenaire de l'opération nationale « Journées du Patrimoine » avec la visite du Phare et de son blockhaus, du sémaphore et la programmation d'animations spécifiques (projection de films, expositions, visites commentées de monuments publics ou privés...).

A ces manifestations, il convient d'ajouter entre mai et septembre :

- des concerts de formations régionales,
- des représentations théâtrales,
- des séances de cinéma en plein air dans les villages ostréicoles et sur les plages en bordure de la baie,
- des manifestations dans les 2 salles de spectacles de la commune, la Halle à Lège et la Forestière au Cap Ferret.



DES SUPPORTS POUR INFORMER LES VISITEURS

- Le guide des animations
- Le site internet de l'Office de Tourisme
- Le site Internet de la mairie
- Des écrans lumineux dans les villages
- L'Application Tourisme du Bassin d'Arcachon

ANNEXE 19 : guide des animations / guide culturel / flyer Cap Ferret Music Festival / Cap Philo / Journées du Patrimoine

ORGANISATION D'UN CIRCUIT DE VISITE

Le parcours des villas de la commune

Le service culture et patrimoine de la Ville de Lège-Cap Ferret a souhaité porter à la connaissance du public, la richesse d'une partie du patrimoine de bâtisses et villas privées dans la commune. La création d'un parcours de découverte a vu le jour.

Les bâtiments mis en valeur dans le cadre de cette opération présentent une forte valeur ajoutée sur le plan architectural :

- Granges et maisons anciennes à caractère rural fin XIXème début XXème.
- Villas de bord de mer début XXème.
- Villas d'architectes 1950- 970 et notamment celles de l'école de Bordeaux.

Les visiteurs peuvent découvrir cet ensemble patrimonial grâce à un dépliant dédié, localisant d'une part les constructions, d'autre part apportant toutes les informations relatives à leurs caractéristiques.

L'application numérique « Horizons Voyageurs »

En 2013, l'Office de Tourisme a fait réaliser une application disponible sur Apple et Android présentant tous les sites classés, inscrits à l'inventaire des Sites et aux Monuments Historiques du Bassin d'Arcachon (édifices, villas et espaces naturels classés, villages ostréicoles), visibles depuis l'eau, la terre et à partir d'un point haut.

Dans le cadre de ce développement, tous les espaces et monuments classés de la commune sont pris en compte (Phare, chapelle, villages, Pointe du Cap Ferret, Prés Salés) ainsi que tous ceux concernant les communes riveraines du plan d'eau.

Sur l'application, les contenus sont disponibles en liste et en réalité augmentée (géolocalisation depuis la terre ou en mer). Chacun des sites fait l'objet d'une présentation avec textes et photos actuelles et archives.

[ANNEXE 20 : dépliant de découverte patrimoniale](#)

Patrimoine « archiremarquable »

Lège-Cap Ferret cache des exemples typiques de bâtis du 20^{ème} et 21^{ème} siècle, souvent cachés aux yeux du public. Le service culture et patrimoine les recense et les valorise dans des parcours découverte.



LA THÉMATIQUE GASTRONOMIE

A Organisation au moins d'une activité journalière

Les ostréiculteurs de la commune sont autorisés à ouvrir dans leurs espaces de travail installés sur le Domaine Public Maritime des cabanes de dégustation de leur production.

Au bord de l'eau, aux abords des installations techniques (claires, dégorgeoirs, chais à trier), les visiteurs sont accueillis d'avril à septembre pour déguster les huîtres du Bassin et rencontrer les producteurs locaux.

Comme dans le secteur viticole, ces moments associent les plaisirs gustatifs à la pédagogie et la compréhension de la culture de l'huître, de ses différents terroirs et ses saveurs associées.

+ LES PLUS

UNE TERRASSE AU PARADIS

Toutes aussi bien achalandées, toutes situées en bordure de Bassin, mais toutes différentes... De Claouey au Cap Ferret, au détour d'une ruelle colorée ou au bout d'un chemin sablonneux, les cabanes ostréicoles tenues par des professionnels invitent à déguster des huîtres avec un petit verre de blanc ou de rosé. Plaisir incomparable et incontournable des **#vraiesvacances** à **#legecapferret**. Et vous, quelle terrasse préférerez-vous ?



B Présence d'au moins un équipement dédié à une activité et si possible à plusieurs activités

Les marchés de la commune avec des espaces couverts et en plein air, mettent en scène les produits de la gastronomie régionale. La recherche de produits de qualité à cuisiner pendant les vacances est une exigence de nos visiteurs. Ils portent pour cela un grand intérêt aux marchés de pays.

De Lège au Cap Ferret, la commune compte 4 marchés couverts. Des investissements importants ont été réalisés par la commune ces 15 dernières années (rénovation des esplanades accueillant les ambulants, rénovation des halles abritant les bancs des exposants, sanitaires...).

La commune compte également de nombreux commerces de bouche (épiceries fines, caves à vins, confiseurs.)



337 EMPLACEMENTS SUR LES MARCHÉS

- Lège : toute l'année, le samedi, 20 emplacements sous une halle couverte.
- Claouey : juin à septembre, tous les jours, 63 emplacements en extérieur, 18 en intérieur.
- Pirailan : juin à septembre, tous les jours, 69 emplacements en extérieur, 23 en intérieur.
- Cap Ferret : juin à septembre, tous les jours, 125 emplacements en extérieur, 19 en intérieur.

C S'agissant de la thématique gastronomie remplir les conditions suivantes

Présence d'un restaurant gastronomique répertorié dans un guide national

Au Cap Ferret, 4 établissements sont référencés :

- Le restaurant le «Pinasse Café» avec un chef étoilé est référencé dans les guides Ballarin et Gault & Millau 2016.
- Les restaurants «Chez Hortense», «L'Escale», «Le Bouchon du Ferret» sont référencés au guide Ballarin 2016.

D'une manière générale ces tables de la Presqu'île font souvent l'objet d'articles dans la presse nationale (Le Point, Le Figaro, L'Express...) grâce d'une part à la qualité des produits et de la cuisine, d'autre part en termes de niveau de service et d'ambiance des établissements.



Présence de productions alimentaires artisanales ou agricoles ouvertes aux clientèles touristiques

Plus de 80% des ostréiculteurs de la commune proposent de la vente à emporter de leur production toute l'année. Quelques pêcheurs professionnels proposent eux aussi la vente d'une partie de leur pêche. Ces ventes se font directement sur l'exploitation.

Les marchés de la commune proposent eux-aussi de nombreuses productions artisanales régionales : fruits et légumes du Lot et Garonne, canards gras des Landes et du Périgord, caviar de Gironde...

Enfin, les vins de Bordeaux sont également présents dans les caves des différents marchés couverts ou chez les cavistes présents dans les différents villages.

Organisation d'un évènement annuel de mise en marché des produits gastronomiques

Le service animation de la commune de Lège-Cap Ferret organise 6 fois par an des marchés gastronomiques.

4 d'entre eux ont lieu pendant la saison estivale. Seuls des producteurs régionaux sont autorisés à participer à ces manifestations.

En soirée, les stands se transforment en espaces de dégustation avec des formules « à l'assiette ».

Le rendez-vous des saveurs

Les soirées gastronomiques ont la cote ! Chaque année plus nombreuses, elles régaleront les visiteurs de passages comme les locaux qui, en habitués avisés, arrivent en avance pour réserver leur table.

- **soirée gastronomie de Lège :** 29 juillet, place de la Mairie, à partir de 19h30.
- **marché gastronomique de Pirailan :** 18 juillet et 10 août, marché de Pirailan, 19h-22h.
- **soirée gastronomie de Lège :** 26 août, place de la Mairie, à partir de 19h30.
- **marché gastronomique de Claouey :** 30 août, marché de Claouey, à partir de 19h.

Accessibilité des espaces, équipements et sites touristiques aux personnes à mobilité réduite

Le Plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

En 2012, un bureau d'étude a réalisé le PAVE de la commune, qui a été approuvé le 3/01/2013 par délibération du Conseil Municipal. Ce PAVE a été révisé et approuvé lors du Conseil Municipal du 23/12/2015.

Les trois priorités identifiées au départ concernaient la mise aux normes des villages de Lège, Claouey et le Cap Ferret :

- à Lège, l'avenue de la mairie a été réhabilitée dans sa globalité,
- à Claouey, un cheminement adapté a été créé entre le camping des Pastourelles, les commerces du centre du village et l'Office de Tourisme,
- au Cap Ferret, la mise en sens unique de certaines rues a permis de libérer des cheminements piétonniers conformes à la réglementation.

Dans le cadre de la révision, de nouveaux aménagements sont prévus dans tous les autres villages de la commune.

Le coût des aménagements est évalué à 438 600 €.

La commission communale d'accessibilité

La délibération du 13/07/2015 a approuvé la création d'une nouvelle commission d'accessibilité.

Les priorités définies par cette nouvelle commission sont :

- la poursuite de la mise en conformité des ERP et IOP communaux,
- la poursuite de la mise en oeuvre du PAVE.

Pour les autres équipements, la commune a demandé une prolongation des délais en déposant un Ad'AP (l'Agenda d'Accessibilité Programmée).

Au vu de ces Ad'AP, la commune s'engage à une mise aux normes complète terminée en 2019.



ANNEXE 21 : délibération et document de synthèse du PAVE

ANNEXE 22 : délibération du conseil municipal du 23 décembre 2015 approuvant le rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité

ANNEXE 23 : Carte d'implantation des équipements touristiques de la commune disposant d'une attestation accessibilité

ZOOM SUR 3 ÉQUIPEMENTS POSSÉDANT UNE ATTESTATION ACCESSIBILITÉ EN 2015

1/ LE CLUB NAUTIQUE À CLAOUEY

En 2014, le club nautique de Claouey a fait l'objet de travaux de rénovation.

À cette occasion et pour venir compléter les aménagements PMR réalisés ces dernières années, le club a été doté d'un bloc sanitaire (douches et toilettes) adapté aux personnes handicapées, d'un cheminement extérieur intégrant des éclairagements adéquats et de la mise en place d'une signalétique intérieure répondant aux nouvelles exigences.

Par ailleurs, le club est doté d'un ponton d'embarquement facilitant l'accès aux embarcations des personnes en fauteuils.

2/ LA MÉDIATHÈQUE DE PETIT PIQUEY

Dans le cadre des aménagements en faveur des personnes en situation de handicap, l'opération ici a porté sur la mise en place de boucles magnétiques. Elles permettent aux personnes malentendantes et appareillées de percevoir parfaitement les sons lors des spectacles proposés, sans être gênées par les nuisances sonores d'une salle.

Ce dispositif vient compléter l'installation de toilettes adaptés et de places de parking.

3/ L'OFFICE DE TOURISME

Une partie de la banque d'accueil permet aux personnes en fauteuils de pouvoir communiquer avec les agents d'accueil, de pouvoir consulter un plan, un dépliant.

Un présentoir à proximité permet d'accéder à la documentation.

Des toilettes adaptées sont également accessibles.

Les lettrages sur les portes d'entrée de couleur blanche contrastent avec la brillance des portes vitrées et constituent un repérage pour les malvoyants.



7

URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE



DINE ET EMBELISSEMENT DU CADRE DE VIE



A. Existence d'un PLU ou d'un POS applicable..... p. 62

B. Mesures favorisant les déplacements économes et les moins polluants et la réalisation d'aires de stationnement adaptés..... p. 63/65

C. Présence d'espaces verts équipés ou d'une zone naturelle susceptible d'accueillir les visiteurs..... p. 66/69

D. Réalisation par la commune d'actions de mise en valeur ou de protection..... p. 70/74

A Existence d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols applicable

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé par délibération en date 11 août 2011, a été annulé par le Tribunal Administratif en juillet 2013. Ceci a conduit à la remise en vigueur du POS approuvé par délibération le 17/10/1994.

Le POS constitue donc le document d'urbanisme actuellement opposable à Lège-Cap Ferret. Un nouveau PLU est en cours d'élaboration depuis le 26/09/2013. Dans ce cadre, la commune a d'ores et déjà présenté en conseil municipal le 1 juillet 2016 le PADD (plan d'aménagement et de développement durables).

Toute la difficulté de l'élaboration du PLU est d'arbitrer entre le principe de réalité de la commune et les contraintes réglementaires qui laissent peu de marge de manœuvre.

Diagnostic et concertation ont permis de dégager 3 axes forts pour une stratégie d'aménagement et de développement durable :

- Le premier qui s'impose est la nécessité de préserver les caractéristiques paysagères et naturelles du territoire.
- Le second serait de renforcer la centralité du bourg de Lège au nord de la commune. C'est en effet ici que se trouvent les possibilités de déploiement et les atouts socio-économiques de la commune.
- Dès lors, cette évolution doit être accompagnée par une exigence qui constitue le troisième axe : la sauvegarde de l'identité de chacun des villages avec le renforcement des pôles de proximité.

Cette triple ambition devra être traduite dans le règlement et le zonage du futur PLU.



+ 2,1%
C'est la croissance moyenne de la population depuis 1999.



un solde migratoire positif :
+ 2,3% entre 2006 et 2012, qui traduit l'attractivité du territoire.



+ 400 emplois
et **+ 450** entreprises depuis 2006.



85 %
d'emplois pour les actifs en 2012 (contre 65 à l'échelle du Nord Bassin).



16 %
de la surface du territoire de la Presqu'île est urbanisée (1 500 ha), dont moins de 1% depuis les 10 dernières années (soit seulement 94 ha).



78 %
du territoire est composé de boisements.

+ LES PLUS

Au cours des 10 dernières années, seulement 94 hectares ont été artificialisés (constructions, voirie, équipements...) soit moins de 1% de la surface totale de la commune. C'est très peu et cela confirme la volonté de protection de la commune.

ANNEXE 24 : délibération du conseil municipal approuvant le POS

B Les mesures favorisant les déplacements économes et les moins polluants et la réalisation d'aires de stationnement adaptés

LE RÉSEAU DE VOIES VERTES ET PISTES CYCLABLES

La commune de Lège-Cap Ferret a développé un important réseau de voies vertes (cyclistes et piétons) et pistes cyclables, dans le cadre de politiques partenariales avec le Conseil Départemental de la Gironde et l'ONF.

Au total, presque 60 kms de voies sécurisées existent soit en forêt, soit en zone agglomérée avec des voies indépendantes ou clairement balisées.

Ce réseau permet en outre de circuler entre les stations desservies par la ligne de bus TransGironde et les pôles d'activité de la commune (commerces, équipements, quartiers ostréicoles...).

L'Office de Tourisme présente l'ensemble du réseau sur les plans de ville et réalise en outre un guide de boucles et balades à réaliser à pied ou à vélo.

Des plans du réseau sont également installés sur divers points de la commune (abords du Phare, Office de Tourisme). Ils sont aussi téléchargeables sur le site Internet de l'Office de Tourisme.

Entre 2013 et 2015, 346 800 € ont été investis dans la création ou la réhabilitation de voies vertes dans la commune.

Un budget annuel de fonctionnement de 40 000 € est dédié au réseau de voies vertes correspondant à de l'entretien (nettoyage des voies, fixation de panneaux déplacés, réparations sur des voies accidentées...).



ITINÉRAIRES EMBARQUÉS SUR SMARTPHONE

Chaque idée d'itinéraire ou de circuit proposés dans le guide des balades à pied et à vélo est associé à son propre QR Code. Une fois flashé, il permet de se géolocaliser et de suivre sa progression en temps réel sur son smartphone.



DES AIRES DE STATIONNEMENT POINT DE DÉPART POUR DES DÉPLACEMENTS À PIED OU À VÉLO

D'importants parkings sont aménagés dans l'ensemble de la commune permettant d'emprunter directement les voies vertes (vélo, piéton) pour accéder aux centres d'intérêt touristique et aux divers commerces. Ces parkings sont équipés de racks à vélo offrant ainsi des stationnements sécurisés.

Les parkings sous les pins aux abords des plages océanes sont le point de départ pour les vacanciers qui souhaitent se déplacer ensuite à vélo ou à pied.

- 2 500 places de parking ombragées sont disponibles au Grand Crohot à Lège.
- Plus au sud sur la Presqu'île, un parking de 600 places aux abords des plages du Truc Vert et de 600 places à la Garonne s'intègrent dans un espace de stationnement pouvant atteindre dans ce secteur 2 500 places. (Source : Office National des Forêts).

D'autres nombreux parkings sont aménagés dans les villages aux abords des commerces, marchés, équipements sportifs, culturels. Ils sont doublés de stationnements organisés en bordure de chaussée.





C Présence d'espaces verts équipés ou d'une zone naturelle susceptible d'accueillir les visiteurs

La commune compte de nombreux espaces naturels susceptibles d'accueillir les visiteurs.

La Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès-Lège

Cette Réserve Naturelle Nationale de 200 hectares est une propriété du Conservatoire du Littoral et de la Commune de Lège-Cap Ferret pour sa partie dunes boisées.

Cet espace présente une mosaïque d'habitats naturels liée à la rencontre d'eaux douces, salées, saumâtres, permettant le développement d'une flore et d'une faune adaptées à ces milieux particuliers.

Plus de 200 espèces végétales, 50 espèces d'oiseaux nicheurs et de nombreux animaux protégés sont recensés : loutres, tortues cistude, gorges bleues...

Un Plan de Gestion (2016-2020), validé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, est mis en œuvre de façon partenariale entre les différents acteurs : Mairies de Lège Cap- Ferret et Arès, Conservatoire du Littoral et Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Avec un coût annuel d'environ 100 000 €, le plan de gestion définit la politique d'accueil du public. Il s'agit ici de faire cohabiter la fréquentation par le public et la préservation des milieux (balisage de sentiers, panneaux d'information sur les précautions à observer, présence du conservateur et d'un garde pour un dialogue et une sensibilisation des visiteurs).

Par ailleurs, la commune de Lège-Cap Ferret a délégué à une association d'éducation à l'environnement l'organisation de visites guidées, pour tous les publics (adultes et scolaires), sur la période d'avril à septembre.

L'Office de Tourisme est chargé de la promotion de ces activités et de leur commercialisation. Là encore un cadre précis régleme les conditions d'accès du public (nombre de participants par atelier, zonage de déroulement de l'animation...).



UNE RÉSERVE D'INTERÊT REMARQUABLE

- * Seul secteur du Bassin d'Arcachon avec une continuité de milieux naturels entre la mer et la dune boisée.
- * La plus grande zone de Prés Salés d'Aquitaine (200 Ha).

Par ailleurs, elle abrite au total 7 habitats définis au niveau européen comme « d'intérêt communautaire » dont un qualifié de prioritaire.

La réserve revêt donc du point de vue des milieux un intérêt de niveau européen.



PROCHAINEMENT, UN CENTRE D'INTERPRÉTATION

Dans le courant de l'année 2017 et à l'issue d'une étude, la commune aménagera à l'entrée de la réserve un centre d'interprétation, dans un bâtiment existant.

Cet équipement pédagogique et ludique, d'un coût de 100 000 €, sera ouvert gratuitement au public. L'objectif est d'offrir aux visiteurs les clés nécessaires à la compréhension et la préservation de ce site naturel majeur de la commune.

Les Réservoirs de Pirailan

Situé dans le village de Pirailan, ce site naturel protégé, d'une superficie de 40 hectares est une propriété du Conservatoire du Littoral. Il s'agit d'une ancienne « escourre » naturelle, aménagée en réservoirs à poissons reliés à l'eau du Bassin d'Arcachon par une écluse à la fin du 19^{ème} siècle.

Le site a été classé dès 1943, mais l'installation d'un camping pendant une vingtaine d'années l'a dégradé. En 1995, la mairie a décidé la fermeture du camping et sollicité le Conservatoire du Littoral afin que celui-ci acquière le site pour lui restituer sa vocation d'espace naturel.

Depuis, la commune assure la gestion du site dans le cadre d'un Plan de Gestion pluriannuel en collaboration avec le Conservatoire du Littoral, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Le coût annuel de gestion et d'entretien du site est d'environ 80 000 €.

Cette gestion tripartite a permis le recrutement d'un conservateur et d'un technicien (salariés de la commune), pour l'entretien, la valorisation et la préservation du site qui a retrouvé une belle biodiversité, refuge de nombreuses espèces animales et végétales. Plus de 300 plantes ont été inventoriées.

Les Réservoirs et ses îlots accueillent aigrettes, milans noirs, martins pêcheurs. Grâce aux actions de préservation réalisées, ce site est aussi devenu la plus grande héronnière d'Aquitaine.

Un parcours d'interprétation « Points de vue, images d'un monde » a été installé sur le site. Le mobilier scénographique permet la découverte de cet espace et de son histoire. Par ailleurs, 3 itinéraires de promenade ont été balisés, avec des bancs sous les arbres invitant le visiteur à des observations.

Le sentier botanique du parc du Phare du Cap Ferret

Dans le parc du Phare du Cap Ferret classé monument historique, un sentier botanique a été aménagé en 2016.

Sur ce sentier de plus de 800 mètres, des espèces floristiques remarquables font l'objet d'une signalétique pédagogique (20 supports), permettant au public de découvrir sur le parcours balisé, la vingtaine de plantes et arbres locaux présents sur le site.



La Pointe du Cap Ferret

Propriété du Conservatoire du Littoral, ce site Natura 2000 fait l'objet d'une gestion partenariale entre le Conservatoire, l'ONF et la mairie de Lège-Cap Ferret.

Cette pointe sableuse face à l'océan est particulièrement sensible et fragile : il s'agit d'une succession de dunes mobiles, à végétation herbacées ou boisées et landes sèches. Ces habitats d'intérêt communautaire sont le refuge de nombreuses espèces protégées, en particulier une avifaune adaptée à ces milieux arides.

Face à l'érosion continue de la Pointe et la menace du retrait de côte, chaque année au sortir de l'hiver la commune conduit des opérations de repositionnement de sable. Il s'agit ici de maintenir ce littoral exceptionnel et de conserver l'accès au public en toute sécurité.

Ces travaux représentent un budget conséquent pour la commune variant de 40 000 à 60 000 € par an.

Un parcours d'interprétation «l'Abécédaire des dunes» est installé aux abords de la Pointe. Par ailleurs, en saison estivale, un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, permet au public de découvrir le site au travers de visites guidées. Ces activités sont promues et commercialisées auprès du public par l'Office de Tourisme.

La forêt d'exception

La forêt domaniale de Lège-Cap Ferret, d'une superficie de 4 220 hectares, occupe les deux tiers de la commune. Cette forêt de pins maritimes fait l'objet d'une étude en vue de l'obtention du label « forêt d'exception » en 2017, prenant ainsi mieux en compte la valeur exceptionnelle de ses caractéristiques écologiques, paysagères et culturelles.

Pilotée par l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de ce massif forestier, et en étroite collaboration avec la commune de Lège-Cap Ferret, la Charte « Forêt d'exception » vise à promouvoir l'identité de ce massif, répondre à ses besoins multifonctionnels et préserver durablement la biodiversité de ses écosystèmes.

Le volet accueil du public a pour objectif la requalification des équipements existants : pistes cyclables, signalétique, aires de pique-nique, stationnement, accès secours... pour un budget estimatif de 370 000 € sur 5 ans.

L'ABÉCÉDAIRE DES DUNES DU CAP FERRET



Sur ce sentier qui fréquente l'arrière dune, le promeneur va découvrir du nord au sud, un grand album photo qui se déroule au gré de l'alphabet du A comme « Algue » au Z comme « Zostère »

Départ : Entrée du Cap Ferret, allée des Dunes

Arrivée : Pointe du Cap Ferret

Distance : 5 kms

Temps : 2 heures

Niveau de difficulté : Facile

Balisage : Panneaux de A à Z



Enquête d'Exception

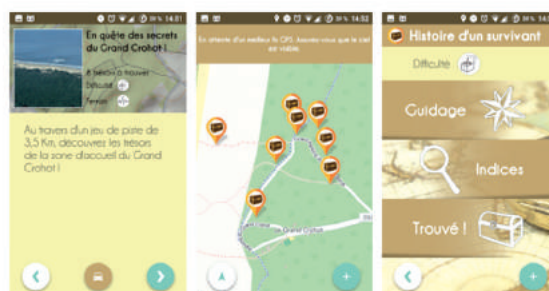
Atelier Nature - Voyages et infos locales

PEGI 3

Vous ne disposez d'aucun appareil.

Ajouter à la liste de souhaits

Installer



Une application numérique
pour la forêt d'exception,
un parcours ludique et pédagogique

D'une manière générale, les espaces verts de la commune en dehors des espaces classés représentent plus de 150 hectares supplémentaires susceptibles d'accueillir des visiteurs pour une halte, une observation...

La gestion de ces espaces par les équipes des espaces verts de la commune, vise à ne pas créer de rupture entre les espaces naturels de la commune et l'espace public communal.

Concernant la gestion de ces lieux, il existe un classement de 1 à 5 qui dicte les niveaux d'intervention (ex : le fauchage de telle ou telle zone se fera une fois par an au lieu de 4) en vue de tout mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité de ces espaces.

Ainsi l'intégration systématique de la dimension écologique et de la protection des ressources est une préoccupation de la commune, parce que les paysages et leur qualité participent à la valeur ajoutée touristique de la commune. Les agents municipaux en charge de l'entretien des espaces verts sont régulièrement formés par les guides naturalistes de la commune.



UNE CHARTE POUR Y VOIR PLUS VERT

Avec ce document, destiné aux habitants, la municipalité veut transmettre à chacun ce que la commune applique à elle-même. Elle entend aussi lutter contre les phénomènes de mode (plantations exotiques, clôtures aveugles...), la dénaturation et la banalisation des paysages.

La charte se présentera en 3 volets pour :

- informer le public et l'aider à mieux comprendre la richesse du milieu qui l'entoure
- livrer recommandations et préconisations (privilégier les essences locales, valoriser ses déchets verts, réduire sa consommation d'eau)
- aller plus loin et réglementer par exemple certaines plantations (espèces invasives catastrophiques sur le plan écologique).

La charte devrait être finalisée en 2017 et être largement diffusée auprès des particuliers et des professionnels.

Source : Revue municipale printemps 2016

D Réalisation par la commune d'actions de mise en valeur ou protection

LA VALORISATION DES PLACES PUBLIQUES

Ces dernières années, la commune de Lège-Cap Ferret a engagé un important programme de travaux sur ses places publiques. Ces places souvent situées en bordure de la baie constituent des points forts de l'attractivité de la commune. Les visiteurs aiment à s'y installer pour contempler le Bassin, les bateaux...

La place Walter Reinhardt au Cap Ferret

Face à la dune du Pilat, cette place a été entièrement reconstruite en 2013.

Lignes épurées, matériaux de la couleur du sable, le parti architectural ici a été guidé par la volonté de ne pas troubler la lecture du paysage de la dune et de la baie. Le budget avoisine 300 000 € HT.



La place Michel Martin au Cap Ferret

Située entre le boulevard de la Plage au Cap Ferret et la plage du Centre, en bordure du Bassin, cette place d'assez petite dimension et très ancienne a fait l'objet d'une rénovation en 2015.

Le cahier des charges ici, visait à offrir aux visiteurs un espace public au bord de l'eau dans un esprit « intimiste » et sous de très anciens pins parasols. Un budget d'environ 120 000 € HT a été alloué à ces travaux.



UNE POLITIQUE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, « BASSE CONSOMMATION »

Sur l'ensemble des ses espaces publics, la commune s'est engagée à investir dans des équipements leds à faible consommation et a amorcé l'expérimentation de lampadaires bi-énergie (solaire et éolien).

L'esplanade de l'Office de Tourisme à Claouey

Cet équipement public a été réalisé en 1998. En 2015, un important programme de réhabilitation a porté sur le réaménagement de l'esplanade autour du bâtiment.

Le cahier des charges portait sur deux points majeurs :

- renforcer la visibilité du bâtiment depuis la route départementale, accentuer la lecture de la piste cyclable aux abords avec la réalisation d'une esplanade sobre et efficace.
- offrir aux visiteurs de l'Office de Tourisme, aux cyclistes et piétons, de nouveaux services extérieurs : mobiliers connectés, informations disponibles à la fermeture de l'Office de Tourisme.



180 000 €, c'est le budget consenti à la réhabilitation de l'esplanade de l'Office de Tourisme en 2015



MISE EN VALEUR DE SITES CLASSÉS

La chapelle Sainte-Marie du Cap

Classé Monument Historique et communément appelée chapelle de la Villa Algérienne, cet édifice construit dans la deuxième moitié du XIX^{ème} faisait partie du domaine de la villa Algérienne, réalisé par un entrepreneur privé qui avait vécu en Algérie. L'ensemble reprenait beaucoup d'éléments représentatifs et décoratifs de l'architecture orientale. La villa a été détruite dans les années 60, mais la chapelle a subsisté.

En 2006, la chapelle a été cédée à la commune par l'association diocésaine de Bordeaux. Concomitamment à l'acquisition, la commune a demandé une inscription au titre des Monuments Historiques, validée en 2008.

En 2010 et 2011, la chapelle a fait l'objet d'un programme de rénovation avec des artisans et des restaurateurs spécialisés, sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'Architecte des Bâtiments de France.

- La couverture d'origine a été retirée et réinstallée, après un vernissage à l'ancienne des tuiles.
- La façade a été nettoyée, puis repeinte de la couleur d'origine à partir de prélèvements pour recherche des pigments et couleurs d'origine.
- À l'intérieur tous les murs ont été nettoyés et repeints.
- Le mobilier a été restauré, il est désormais inscrit à l'inventaire des mobiliers historiques.
- L'édifice a fait l'objet d'un programme de mise en lumière.



La chapelle est ouverte tous les jours, toute l'année. Des visites guidées sont organisées en juillet et août.

Un panneau d'information sur les caractéristiques de l'édifice est installé à l'entrée du site. L'édifice a aussi fait l'objet d'un reportage en 3D visible sur le site Internet de l'Office de Tourisme.

LA CHAPELLE DE L'HERBE SAINTE-MARIE DU CAP

Un havre de paix

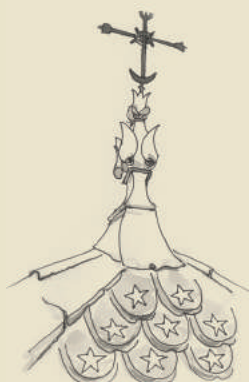
C'est en 1863 que Léon Lesca et son frère achètent un vaste domaine en bordure de Bassin, entre le lieu-dit "Le bougier" au Cap Ferret et Clauyzy.

De retour d'Algérie, l'entrepreneur de travaux publics* fait construire un ensemble fabuleux dont la "Villa algérienne" – entourée d'un parc aux essences exotiques les plus diverses – est l'élément majeur.

Au fil des années, Léon Lesca développe et transforme son domaine. Il crée des réservoirs à poissons, exploite la forêt et les parcs à huîtres, plante un vignoble, construit une douzaine de maisons pour son personnel, une école, une jetée, un presbytère et une chapelle. Seuls subsistent aujourd'hui la paroi du fond de la "grotte", un pont en rocaïlle, deux cuiviers et la chapelle Sainte-Marie du Cap.

* Léon Lesca a obtenu l'adjudication des travaux du port d'Alger et de la voie ferrée Constantine - Philippeville.

La Villa algérienne est le premier bâtiment édifié par un propriétaire privé sur la presqu'île. Il révisite à cette époque aucune route ni chemin, et le village le plus proche, Lège, se trouve à 15 kilomètres vers le Nord. Pour l'inspiration de la Chapelle (1885), de l'École (1867) et de la Villa algérienne (1865).



L'Orient rêvé

C'est l'architecte Eugène Ormères qui réalise, en 1885, cet édifice de style néo-mauresque destiné au culte catholique. Sur le clocher, le rapprochement entre la croix et le croissant de lune, les inscriptions latines et arabes, reflètent les influences culturelles du commanditaire.

La polychromie, la présence de carreaux de céramique aux motifs géométriques et floraux, l'utilisation de l'arc outrepassé*, ici polylobé, sont autant d'éléments qui traduisent l'influence de l'architecture mauresque.

* Outrepassé ou "en fer à cheval": lorsque l'arc dépasse le demi-cercle.

Les tuiles en double du clocher sont ornées d'étoiles dorées.

« Gloire à Dieu » et « Bienvenue à toi », culture latine et arabe se mêlent.



PATRIMOINE ARCHITECTURAL RELIGIEUX DE LÈGE-CAP FERRET



La chapelle fait peau neuve

La chapelle fut bénie le 8 septembre 1885 par l'abbé Lacouture.

Elle demeura longtemps le seul lieu de culte de la presqu'île, on y venait à pied à travers la forêt ou en pinasse depuis Arcachon.

Le premier et seul chapelain fut l'abbé Noailles.

Aujourd'hui, propriété de la ville de Lège-Cap Ferret, inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 2008 elle est toujours affectée au culte catholique.

En juin 2011 la restauration du bâtiment et des objets d'art est achevée. C'est à cette occasion que le badigeon couleur brique est appliqué sur la chapelle, identique à celui que revêtait la villa.

La rosace à huit branches, vitrail du chœur, rassemblée à été créée par un ensemble de techniques élaborées. Le verre central utilisé à la fois les techniques de la grille, des perles et de participation de plaques de verre dissolvées ou dissolues selon les effets désirés.

L'Studio d'ombres sur les carreaux de céramique, créée par un jeu de couleurs et d'effets, a pu être restaurée lors de la restauration.



Le Phare du Cap Ferret

Le Phare et son parc ont été classés aux Monuments Historiques en 2009.

En 2012, l'Office de Tourisme s'est engagé dans un programme de valorisation de ce site majeur du Bassin d'Arcachon. L'ensemble des travaux dirigé par un architecte a été encadré et validé par le Conservateur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le programme a porté sur la mise en valeur de l'édifice dans son environnement (retrait de mobiliers parasitant la lecture de l'édifice, réalisation d'une allée de couleur noire contrastant avec le blanc de l'édifice et révélant mieux encore sa hauteur, création d'une extension en rez-de-chaussée adossée à la forêt du parc), l'aménagement de salles d'exposition et la mise en œuvre d'un parcours de scénographie.

L'investissement de 585 000 € réalisé par l'Office de Tourisme a bénéficié d'une subvention du FEDER pour les aménagements scénographiques.

Une vue panoramique à 360° sur le Bassin d'Arcachon et une exposition permanente qui s'appuie sur les nouvelles technologies servent un parcours de visite didactique et ludique.



+ LES PLUS

Informier le public sur la visite et les actualités du Phare :

- un site internet dédié phareducapferret.com
- une rubrique dédiée dans le site internet de l'Office de Tourisme
- une page Facebook
- des flyers largement diffusés dans toute la Gironde



Les villages ostréicoles, entretien et valorisation

Les villages ostréicoles de la commune :

- Le Four
 - Les Jacquets
 - Petit Piquey
 - Grand Piquey
 - Pirailan
 - Le Canon
 - L'Herbe
 - l'Escourre de la douane au Cap Ferret
- sont inscrits à l'inventaire des sites.

Ces villages sont situés sur le domaine public maritime. Ils sont propriété de l'Etat et sont cogérés par ce dernier et la commune.

Ils constituent un ensemble de 267 cabanes d'habitation, 95 chais de rangement tous en bois, véhiculant des valeurs patrimoniales et identitaires fortes. Ils représentent un atout majeur dans l'image de la commune touristique.

Dans le cadre de l'embellissement des villages ces dernières années, la commune a réalisé d'importants travaux d'effacement des réseaux téléphoniques et électriques.

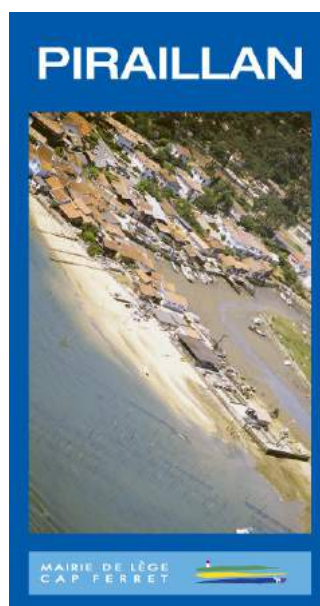
Par ailleurs, une signalétique à l'entrée de chacun des villages présente une photo aérienne du site et les coordonnées de chacun des professionnels, leur situation dans le village et les caractéristiques de leur activité : vente à emporter et ou dégustation, expédition.

Ces informations permettent aux visiteurs de mieux se repérer dans les villages, de promouvoir les professionnels qui assurent un accueil dans leurs exploitations.



350 000 €, c'est le budget consacré à l'embellissement des villages :

- 160 000 € sont affectés aux dépenses de fonctionnement.
- 190 000 € sont réservés à des opérations d'investissement (effacement des réseaux, voirie ...).



L'INTÉGRATION D'UN RÉSEAU DE WIFI TERRITORIAL DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans le cadre des actions de valorisation de ses espaces publics et afin d'en favoriser la fréquentation, la commune s'est engagée dès 2009 à installer sur différents sites de la commune des zones d'accès wifi, gratuites et sécurisées.

En 2016, de nombreux espaces publics sont équipés.

La force de ce réseau de Wifi territorial repose sur 2 points :

- La simplicité de connexion : en effet, dès l'instant où une connexion est réalisée sur un des points Wifi de la commune, le réseau reconnaît ensuite l'appareil évitant à l'utilisateur de s'authentifier à nouveau.
- La sécurité (conformité avec la loi Hadopi).

Ce service aux visiteurs touristiques, notamment étrangers, montre la volonté de mettre en œuvre toute action concourant à l'accueil des visiteurs.

Cette initiative de la commune de Lège-Cap Ferret amorcée en 2012 a été étendue aux communes du Bassin d'Arcachon grâce à l'action du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon.



15 places publiques équipées de Wifi territorial de Lège au Cap Ferret

52 719 connexions en 2015

31 998 reconnexions automatiques

76% Français
8% d'allemands
5% d'Américains
pour les nationalités les plus représentées



Et des applis à télécharger :

- Bassin d'Arcachon Tourisme
- E. Navigation
- Horizons Voyageurs

« C'est rassurant de savoir qu'on peut se connecter n'importe où »



Un tiers des cadres travailleraient pendant les vacances*.
Séverine Legrix de La Salle, directrice générale de Parnasse Orange** n'échappe pas à cette tendance.
Connectée 24h/24, elle profite des outils numériques de la Presqu'île pour gérer son entreprise

8

HYGIÈNE ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

A. Absence d'infraction aux législations
et réglementations sanitaires..... p. 76

B. Ramassage des ordures ménagères
..... p. 76/77

C. Présence de sanitaires publics
gratuits p. 78

D. Présence de poubelles dans les lieux
touristiques p. 79/80



Absence d'infraction aux législations et réglementations sanitaires du fait de la commune touristique durant les trois années précédant la demande de classement

La commune de Lège-Cap Ferret n'a fait l'objet d'aucune infraction aux législations et réglementations sanitaires au cours des trois dernières années.

ANNEXE 26 : délibération du conseil municipal

B Ramassage des ordures ménagères favorisant le tri sélectif et nettoyage des voies publiques

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Lège-Cap Ferret la compétence relative au ramassage et au traitement des ordures ménagères relève de la COBAN Atlantique (communauté de communes du Nord Bassin). Cet EPCI assure une collecte individuelle avec tri sélectif.

Du 1 juillet au 31 août la collecte s'opère ainsi :

- Déchets ménagers 3 fois/ semaine
- Papiers, cartons et verres 1 fois/ semaine
- Déchets verts 1 fois/ mois

Des supports de communication sont édités par la COBAN afin d'informer les usagers et particulièrement les publics en séjour dans les locations saisonnières, de la fréquence des ramassages d'une part, des règles du tri sélectif d'autre part.

Ces documents sont disponibles dans les mairies de la commune, à l'Office de Tourisme et sur le site internet de la commune et de la COBAN.

GESTION DES DÉCHETS COLLECTE DECHETS MÉNAGERS

► N° Vert 0 800 54 55 57

l'appel gratuit depuis un poste fixe!

Calendrier disponible dans les mairies et offices de tourisme

DÉCHETTERIE

Toute l'année, du lundi au samedi :
9h-12h30, 14h-18h (de fin mars à fin octobre jusqu'à 18h30)

Le dimanche 9h-12h30

05 57 70 33 18



2015	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Ordures ménagères résiduelles 2015	279	249	334	430	528	517	914	1180	513	379	327	292	5941
Déchets d'emballage 2015	60	51	62	78	76	78	117	130	78	69	56	54	909
Tonnage papier AV 2015	1	1	1	3	2	3	2	3	3	2	1	3	23
Verre PAP 2015	55	27	31	45	63	61	229	223	69	50	42	76	949
Verre AV 2005	7	5	14	15	18	45	46	82	34	11	9	6	292
Déchets verre PAP 2015	3	3	3	4	7	5	7	10	4	4	5	4	59
Tonnage tout déchets confondus	354	375	445	575	694	709	1315	1628	701	515	440	435	8186

Après l'expérience réussie de nettoyage écocitoyen et bénévole des plages océanes, depuis 2015 cette opération est également organisée dans les villages ostréicoles dont la vocation professionnelle entraîne la production de nombreux déchets (ferrailles, casiers à huîtres, chantiers, collecteurs délabrés...).

Cette initiative pilote pourrait s'étendre à l'ensemble des zones ostréicoles du Bassin d'Arcachon qui connaissent la même problématique. Les villages ostréicoles participent fortement au tourisme sur le territoire, maintenir ces espaces propres et accueillants est une priorité.

[ANNEXE 27 : guide pratique des collectes de la COBAN](#)



NETTOYAGE DES VILLAGES DU CANON, L'HERBE ET PIRAILLAN EN 2016

2,3 tonnes de tout-venant
2,9 tonnes de bois
3 tonnes de ferraille

Près d'1 tonne de déchets verts, souches et troncs.

NETTOYAGE DES VOIES PUBLIQUES

Pour répondre au nettoyage du réseau routier communal (300 km), les services techniques de la ville disposent d'une cellule propreté, avec 4 agents titulaires équipés notamment de 2 balayeuses professionnelles qui fonctionnent quotidiennement toute l'année.

L'équipe de permanents est renforcée en saison grâce au recrutement de 25 salariés qui interviennent essentiellement manuellement (ramassage des papiers et autres détritiques sur la voie publique). Les dépenses liées à ce traitement en saison touristique s'élèvent à 58 250 €.



C Présence de sanitaires gratuits et entretenus quotidiennement

La commune est équipée de blocs sanitaires dans ses différents villages.

15 structures au total sont dotées de 35 toilettes traditionnelles mais également autonettoyantes. Dans les deux cas, toute l'année, une équipe de 2 personnes est affectée quotidiennement à l'entretien de ces structures.

Les unités autonettoyantes sont adaptées aux normes PMR. En 2016, 9 blocs de cette nature sont d'ores et déjà installés et la commune s'est engagée à une couverture totale à court terme du territoire avec ce type d'équipement.



D

Présence de poubelles dans les lieux touristiques

POUBELLES SUR LA COMMUNE

L'ensemble du territoire communal est doté de près de 400 corbeilles publiques installées dans les rues commerçantes, aux abords et sur les plages océanes, dans les villages ostréicoles, sur les places publiques ou les équipements touristiques publics.

Elles sont contrôlées et vidées quotidiennement toute l'année par une équipe de 4 personnes. En juillet et en août, 10 personnels saisonniers viennent renforcer la cellule propreté de la ville.

Par ailleurs, des points d'apports de papier et verre sont installés sur tout le territoire. Ils viennent compléter les corbeilles et sont particulièrement utiles pour les publics qui fréquentent la commune à la journée.



POUBELLES SUR LE PLAN D'EAU

En 2000, la commune de Lège-Cap Ferret a expérimenté la mise en place de poubelles de mer sur le plan d'eau, au large des villages de Piquey et de l'Herbe.

Ces containers de 2 mètres d'envergure sur 2 mètres de haut sont reliés à un corps mort. C'est dans ces derniers que les plaisanciers déposent leurs déchets.

Aujourd'hui 5 poubelles flottantes sont installées au large des villages du Cap Ferret, de la Vigne, du Canon, de Grand Piquey et de Claouey.

Cette initiative de la commune de Lège-Cap Ferret a été relayée dans les communes du Nord Bassin via la COBAN Atlantique (communauté de communes du Nord Bassin) qui a compétence pour la gestion des déchets.



PLUS DE 15 TONNES COLLECTÉES DANS LES POUBELLES DE MER

Cap Ferret :	3 tonnes
La Vigne :	2,63 tonnes
Le Canon :	3,20 tonnes
Grand Piquey :	4,14 tonnes
Claouey :	2,25 tonnes
(Relevés 2015)	



L'attractivité de la commune repose aussi sur un entretien irréprochable des équipements et espaces publics. Afin de pouvoir réagir rapidement et efficacement à tout désordre, en particulier en saison estivale, la mairie a fait développer une application numérique.

TellMyCity, l'appli citoyenne



+ LES PLUS

Un lampadaire qui ne fonctionne pas ? Un trou dangereux dans la chaussée ? Un dépôt sauvage de déchets ?...

Pour que les services techniques de la mairie puissent intervenir, il faut qu'ils soient prévenus.

Depuis 2015 une application pour smartphone permet aux citoyens d'alerter directement les services concernés de l'incident constaté et géo-localisé.

Le délai maximum d'intervention est de 3 jours.

9

STRUCTURES DE SOINS DANS LA COMMUNE

A. Professionnels de santé dans un rayon de 20 minutes de trajet automobile autour de la commune touristique..... p. 82/84

B. Plan d'évacuation des malades et des blessés..... p. 84



A Professionnels de santé dans un rayon de 20 minutes de trajet automobile autour de la commune touristique

REPRÉSENTATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LA COMMUNE

Dans l'ensemble de la commune de Lège-Cap Ferret, les professions de santé sont bien représentées :

- Ambulance : 1
- Chirurgiens-dentistes : 5
- Infirmiers : 15
- Kinésithérapeutes/ostéopathes : 16
- Médecins généralistes : 10
- Pharmacies : 4
- Pédicures/podologues : 3
- Opticiens : 4



INFORMATION AUX VISITEURS DES COORDONNÉES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans le guide des activités édité par l'Office de Tourisme, et largement diffusé dans la commune, les informations concernant les professionnels de santé sont indiquées.

Cahier pratique

SERVICES DE SANTÉ

AMBULANCE

CAP FERRET

AMBULANCE DE LA CÔTE
60 avenue de l'Océan05 56 03 78 35

CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL

ARÈS

Standard05 56 03 87 00
Consultations05 56 03 87 87
14 boulevard Javal - 33740 ARÈS

CHIRURGIENS-DENTISTES

LÈGE

Dr DE GONNEVILLE,
Dr SIMON-BRISSET,
Dr PIGEAU
17 avenue de la Poste05 56 60 16 34

PETIT PIQUEY

Dr CARLES, Dr QUÉRAUX
32 route de Bordeaux05 56 03 60 59

FOYER OCCUPATIONNEL

LÈGE

FOYER ALICE GIROU AGIMC
(CENTRE POUR ADULTES
HANDICAPÉS MOTEURS)
6 allée des Chanterelles05 56 60 17 45

INFIRMIERS

LÈGE

M. SALESSE, Mme FAUCON,
Mme BROCHON05 56 60 00 01
3 chemin de la Forêt

Mme INGÉ06 67 06 73 69
Mme FERREIRA07 83 40 14 97
9 rue de la Praya

Mme BRETHERS
2 chemin du Barail05 56 60 02 49

Mme MERLET
11 allée des Buissons05 56 60 27 79

Mme DHOTE06 64 10 68 36

Mme VAN CUYCK06 67 92 73 05
15 route du Moulin

CLAQUEY

Mme DARRIBAT
28 ter avenue du Général de Gaulle
.....05 57 17 47 79

GRAND PIQUEY

Mme GUILLOT, Mlle QUIRCE
30 route du Cap Ferret05 56 60 79 34

CAP FERRET

Mme BERTRAND, M. MOLBERT
21 avenue de l'Océan05 56 60 63 32

Mme DROMAIN, M. VIENNE,
Mme DARCHY
3 boulevard de la Plage05 56 60 69 72

KINÉSITHÉRAPEUTES⁽¹⁾

OSTÉOPATHES⁽²⁾

LÈGE

Mme BERRON-FROSSARD,
M. MAYNARD, M. MONTOUROU,
Mlle DULUC - (1)(2)
3 chemin de la Forêt05 56 60 03 20

Mme JULLIAN, Mme NEIRINCK,
M. TOUFFAIT - Mme DUPUY
(1)(2)

Lotissement Les Régates
1 square du Bélouga05 56 82 78 52

M. MARTIN (2)
3 avenue des Chênes06 10 64 08 65

PETIT PIQUEY

Mme JAY (2)
3 impasse de la Mordorée ..06 99 36 48 42

LE CANON

Mme CHERBUET(2)
139 route du Cap Ferret07 87 74 26 06

CAP FERRET

Mme BUY06 07 17 03 27

M. VERDIER06 61 19 84 17

(1)(2)
59 bis boulevard de la Plage

M. DOST (2)06 24 25 28 44

Mlle BANOS (1)06 77 66 01 55

3 boulevard de la Plage

LABORATOIRE D'ANALYSES

MÉDICALES

ARÈS

SEL NORD BASSIN
66 avenue de la libération .05 56 03 86 46

MAISON DE RETRAITE

LÈGE

LES TCHANQUES
76 bis avenue de la Mairie ...05 57 17 16 30

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LÈGE

Dr NOBLIA-ARGELAS, DR MAURAT
2 chemin du Barail05 56 60 09 25

Dr MICLET
38 avenue de la Mairie05 56 60 35 85

CLAQUEY

Dr KHOURI
avenue Édouard Branly05 56 60 71 77

GRAND PIQUEY

Dr HENRY DE VILLENEUVE,
Dr VAILHE
30 route du Cap Ferret05 56 60 98 11

CAP FERRET

Dr CHEVALIER,
Dr FOUGEANET-CHAMBRE,
3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

CAP FERRET

Dr CHEVALIER,
Dr FOUGEANET-CHAMBRE,
3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

3 boulevard de la Plage05 56 60 64 23

UN PÔLE DE SANTÉ CHIRURGICAL DANS LA COMMUNE RIVERAINE

Il existe par ailleurs dans la commune voisine d'Arès un centre médico-chirurgical considéré comme le pôle de santé du Nord Bassin.

Les malades et blessés sur la commune peuvent être transférés par les pompiers de la commune (présence d'une caserne à Lège et d'un centre de secours au Cap Ferret) vers ce centre.

Cet établissement dispose d'un service d'urgence, d'un centre d'examen moderne (radiographie, scanner, IRM), d'un bloc opératoire et d'une maternité.



B A partir du territoire de la commune touristique, formalisation d'un plan d'évacuation par des moyens disponibles de transport de malades ou de blessés vers un établissement de santé autorisé à exercer l'activité de médecine d'urgence

En complément d'un Plan Communal de Sauvegarde mis en place en 2011, un protocole pour l'évacuation des blessés et accidentés de la route est élaboré.

Ce dispositif consiste à déterminer avec précision les mesures à conduire au niveau de l'alerte et des interventions pour assurer le secours dans les meilleures conditions.

Dans ce scénario, un schéma spécifique tient compte des difficultés de circulation en saison touristique. C'est dans ce cadre qu'une voie de circulation forestière dédiée aux secours permet d'agir rapidement et avec efficacité dans toutes les situations.

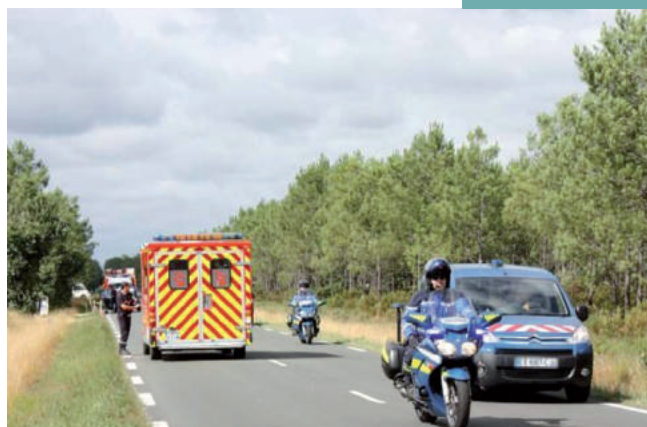
Les patients en situation d'urgence peuvent être transportés vers les hôpitaux de l'agglomération bordelaise en hélicoptère « Dragon 33 » de la sécurité civile ou avec le SMUR du centre médico chirurgical.

Compte-tenu de sa vocation maritime, la Société Nationale des Sauveteurs en mer, intervient pour des secours en mer dans la baie ou à l'océan.

Aux côtés d'une flotte d'intervention classique répondant aux besoins de secours dans la baie, la station du Cap Ferret de la SNSM dispose d'un bateau particulièrement robuste et insubmersible capable de franchir les passes du Bassin d'Arcachon en toute circonstance.

Toute l'année, le canot « Tout Temps » assure les secours en des pêcheurs et des plaisanciers.

La commune soutient activement la SNSM avec la mise à disposition de matériels, de locaux et l'attribution d'une subvention annuelle.



ANNEXE 28 : scénario d'évacuation lors d'un accident de la route

A. Présentation de l'organisation dédiée à la sécurité en période estivale..... p. 86/89



A Présentation de l'organisation dédiée à la sécurité en période estivale

MOYENS COMMUNAUX

La Police Municipale

Le poste de Police Municipale est situé durant l'année dans le village de Lège, à proximité de l'hôtel de ville.

Du 1 juillet au 31 août, un poste provisoire est installé sur la route départementale à Claouey, qui constitue l'entrée stratégique de la Presqu'île, avec de très importantes entrées et passages de visiteurs touristiques.

Le service est composé de 3 unités ayant des spécialités en matière d'urbanisme, de nautisme et d'environnement.

- La brigade nautique de la Police Municipale est chargée de faire respecter l'arrêté de police réglementant la zone de mouillage le long du littoral de la commune. Dans cette unité, des agents saisonniers sont affectés à la surveillance des cales à bateaux, les plus fréquentées de Grand Piquey et la Vigne, en vue d'assurer la sécurité des usagers et de veiller au respect des arrêtés réglementant le stationnement des véhicules et des remorques à bateaux.
- L'unité urbanisme est chargée de veiller au respect des règles d'occupation du sol au regard de la réglementation nationale et du document local d'urbanisme en vigueur. Elle est chargée de constater les infractions au code de l'urbanisme et d'en dresser procès-verbal.
- L'unité environnement veille au respect de la qualité du cadre de vie des administrés et visiteurs en séjour. Elle est chargée notamment d'intervenir sur les troubles de voisinage et de faire respecter les arrêtés relatifs au bruit et autres nuisances.



POLICE MUNICIPALE : UN EFFECTIF DOUBLÉ EN ÉTÉ



Agents permanents :

- 10 agents et une secrétaire

Les renforts de l'été :

- 11 agents saisonniers de surveillance de la voie publique pour la journée
- 5 assistants temporaires pour la nuit
- 2 agents de surveillance sur l'eau pour la police des corps morts

La vidéo protection

La municipalité a mis en place un dispositif de vidéo protection composé d'une vingtaine de caméras, produisant des images qui sont transmises au poste de Police Municipale, en vue d'une exploitation en temps réel, ainsi que leur enregistrement permettant une exploitation différée.

Cet outil a été mis en place principalement aux fins d'assurer la protection des bâtiments publics et installations publiques et leurs abords, mais surtout pour assurer une meilleure surveillance sur les ronds-points stratégiques de la route départementale.

Les enregistrements peuvent être mis à la disposition des services de la gendarmerie nationale en fonction des besoins.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Applicable depuis le 05/04/2011, le P.C.S permet au maire de se référer à ce document qui identifie et organise les actions qui devront être mises en œuvre par la commune en cas de crise.

L'usage de ces moyens pourrait être déployé dans le cas de tempêtes, inondations, submersions, nuage toxique, événements majeurs.

Dans le cadre de ce PCS, des systèmes d'alerte et d'information à la population sont mis en œuvre : 5 sirènes, télé-alerte (par téléphone ou SMS), panneaux lumineux sur la route départementale 106.

En outre, une réserve communale de sauvegarde civile composée de bénévoles qualifiés peut également être mobilisée en cas de besoin, afin de renforcer les capacités locales de gestion de crise (astreintes, surveillance...).



[ANNEXE 29 : arrêté municipal du 5 avril 2011 approuvant le plan communal de sauvegarde](#)

LES SERVICES DE L'ÉTAT

La Gendarmerie Nationale

Durant la saison estivale 56 personnels (gendarmes mobiles, gendarmes départementaux, réservistes, brigade équestre de la garde républicaine) viennent renforcer le dispositif de la Communauté Opérationnelle de Brigade de Lège-Cap Ferret composée quant à elle de 17 gendarmes à l'année. Les logements des renforts de gendarmerie en saison estivale sont mis à disposition par la commune.

La Police Nationale

La surveillance des plages durant la période estivale est assurée par 11 CRS secondés par 43 Sauveteurs Aquatiques sélectionnés par un Syndicat Intercommunal à vocation unique (SIVU) qui regroupe les communes du Littoral Girondin, et rémunérés par la commune.

La Brigade de Surveillance de la Marine Nationale

La Brigade de Surveillance du Littoral de la Marine Nationale (BSL) basée dans les locaux de la mairie annexe du Canon assure la surveillance de la navigation et de la pêche, elle est chargée également de faire respecter les arrêtés du Préfet Maritime.

La Gendarmerie Maritime

La sécurité et le respect de la réglementation sur le plan d'eau relèvent de la compétence de la gendarmerie maritime basée à Arcachon. Ils agissent aussi en collaboration avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour l'assistance et le secours en mer.

COORDINATION DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT ET DE LA POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre d'une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État et la police municipale, une étroite collaboration opérationnelle est mise en place sur le territoire de la commune en saison touristique.

Cette convention signée le 22 octobre 2013 entre le Préfet de la Gironde et le Maire de Lège-Cap Ferret, après avis du procureur de la République, consiste à organiser l'action des forces de sécurité dans les domaines suivants :

- Sécurité routière
- Prévention de la violence dans les transports
- Lutte contre la toxicomanie
- Prévention des violences scolaires
- Protection des abords des centres commerciaux et autres commerces de proximité
- Lutte contre les pollutions et nuisances, ainsi que les atteintes au cadre de vie
- Lutte contre la délinquance sur la voie publique (vols et dégradations)
- Prévention des cambriolages des habitations, des commerces et des entreprises



Cette convention prévoit par ailleurs, l'intervention de la police municipale jusqu'à 3 heures du matin pendant la période estivale, ainsi que des contrôles routiers menés conjointement entre gendarmerie et police municipale.

ANNEXE 30 : convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la commune du 22 octobre 2013

MESURES PARTICULIÈRES DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

La prévention des accidents de la route est assurée par la police municipale avec une surveillance physique sur les sites sensibles.

Onze radars pédagogiques sont installés à l'entrée des villages et la police municipale dispose d'un cinémomètre homologué destiné à détecter les excès de vitesse en agglomération.



MESURES DE SENSIBILISATION ET DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE POUR LA SÉCURITÉ NOCTURNE EN SAISON ESTIVALE

Les forces de sécurité assurent le respect de l'arrêté préfectoral du 24 février 2010 modifié, fixant les règles pour préserver la tranquillité et la sécurité publique contre les nuisances d'activités tardives.

Parmi les 18 agents saisonniers de la Police Municipale, 5 sont recrutés comme Assistants Temporaires de la Police Municipale (ATPM). Ils sont exclusivement affectés à la surveillance du quartier de la Forestière au Cap Ferret qui concentre dans un rayon de moins de 1 km les principaux établissements de nuit.

Ces agents composent la brigade de prévention destinée à prévenir les troubles à l'ordre public. Selon la convention de coordination entre les différentes forces de sécurité, ils patrouillent de minuit jusqu'à 3 heures. Compte-tenu des spécificités nocturnes de la commune en saison estivale, les agents assurent une surveillance jusqu'à 7 heures. Ils ont dans ce cadre un rôle important de médiation et de prévention auprès des publics.

Ils sont également les interlocuteurs des gestionnaires des établissements de nuit et veillent à la tranquillité des riverains.

Ils sont en liaison permanente avec un équipage de la Police Municipale en patrouille jusqu'à sept heures du matin. Ils fournissent des éthylo-tests à la demande afin de prévenir les accidents de la route. En cas de difficultés, ces équipes peuvent faire également appel à la Gendarmerie Nationale.

En saison estivale, un agent de la Police Municipale est missionné pour contrôler toute la nuit les images relevées par les caméras de vidéo surveillance du secteur du Cap Ferret. Ainsi, il est à même de pouvoir informer sans délai les équipes d'intervention. En

outre, toutes ces images sont stockées et peuvent être examinées par les forces de la gendarmerie dans le cadre de procédures judiciaires.

Certains établissements organisent du transport de nuit avec navettes privées pour assurer le retour de leurs clients. Par ailleurs une association de lutte contre les accidents de la route propose également la prise en charge des personnes à la sortie des établissements de nuit.



Dans le cadre des festivités organisées par la mairie et exploitées par des associations de la commune, une convention est signée visant à fixer les modalités d'organisation des manifestations. Dans ce cadre, il est prévu des mesures spécifiques liées à la consommation d'alcool (consommation au verre, détention d'une licence temporaire, ventes limitées aux bières et vins, arrêt des ventes d'alcool anticipé par rapport à la fermeture de la fête).

Le même type de convention est signé avec les prestataires organisant des spectacles pour le compte de la commune (concerts, spectacles...).

SOMMAIRE DES ANNEXES

1. ACCÈS ET CIRCULATION

Plan de signalisation routière touristique.....	ANNEXE 1
Fiche horaire de TransGironde (transport bus).....	ANNEXE 2
Fiche horaire UBA (transport maritime).....	ANNEXE 3

2. CIRCULATION DANS LA COMMUNE TOURISTIQUE

Plan de ville avec réseau des voies vertes.....	ANNEXE 4
---	----------

3. HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DE LA COMMUNE

Tableau des capacités d'hébergements par rapport à la population totale.....	ANNEXE 5
Fiches des classements hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances, hôtellerie de plein air.....	ANNEXE 6
Fiche des classements des meublés de tourisme.....	ANNEXE 7
Guide des hébergements de la commune.....	ANNEXE 8

4. ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES

Fiches de procédure gestion de l'information dans l'espace d'accueil et gestion des stocks de documentation.....	ANNEXE 9
Organigramme de l'Office de Tourisme.....	ANNEXE 10
Fiches de procédure	ANNEXE 11
Guide des activités de l'Office de Tourisme.....	ANNEXE 12
Arrêté préfectoral de classement de l'Office de Tourisme.....	ANNEXE 13

6. ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Fiche de recensement du Ministère.....	ANNEXE 14
Cartes de présentation des activités en vente à l'Office de Tourisme.....	ANNEXE 15
Supports d'information des espaces naturels, Conservatoire du Littoral.....	ANNEXE 16
Programme du Mois de la Nature 2016.....	ANNEXE 17
Flyer du Phare.....	ANNEXE 18
Guide des animations / guide culturel / flyer Cap Ferret Music Festival / Cap Philo / Journées du Patrimoine.....	ANNEXE 19
Dépliant de découverte patrimoniale.....	ANNEXE 20
Délibération et document de synthèse du PAVE.....	ANNEXE 21
Délibération du conseil municipal du 23 décembre 2015 approuvant le rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité.....	ANNEXE 22
Carte d'implantation des équipements touristiques de la commune disposant d'une attestation accessibilité.....	ANNEXE 23

7. URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE

Délibération du conseil municipal approuvant le POS.....	ANNEXE 24
Guide des balades à pied et à vélo de l'Office de Tourisme.....	ANNEXE 25

8. HYGIÈNE ET ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Délibération du conseil municipal.....	ANNEXE 26
Guide pratique des collectes de la COBAN.....	ANNEXE 27

9. STRUCTURES DE SOINS

Scénario d'évacuation lors d'un accident de la route.....	ANNEXE 28
---	-----------

10. SÉCURITÉ

Arrêté municipal du 5 avril 2011 approuvant le plan communal de sauvegarde.....	ANNEXE 29
Convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la commune.....	ANNEXE 30



Océan
Atlantique

● Lège

● Claouey

● Le Four
● Les Jacquets

● Petit Piquey
● Grand Piquey

● Piraillan
● Le Canon

● L'Herbe

● La Vigne

● Cap-Ferret

● Arcachon

Bassin
d'Arcachon

L'île aux Oiseaux

Dune
du Pilat

Banc
d'Arguin

Lège-Cap Ferret

● Paris

● Bordeaux

MAIRIE DE LÈGE-CAP FERRET

79, avenue de la Mairie - Claouey - 33950 Lège-Cap Ferret - Tél. 05 56 03 84 00
www.ville-lege-capferret.fr

OFFICE DE TOURISME

1, avenue du Général de Gaulle - Claouey - 33950 Lège-Cap Ferret - Tél. +33 5 56 03 94 49
www.lege-capferret.com

VILLE DE LÈGE
CAP FERRET

